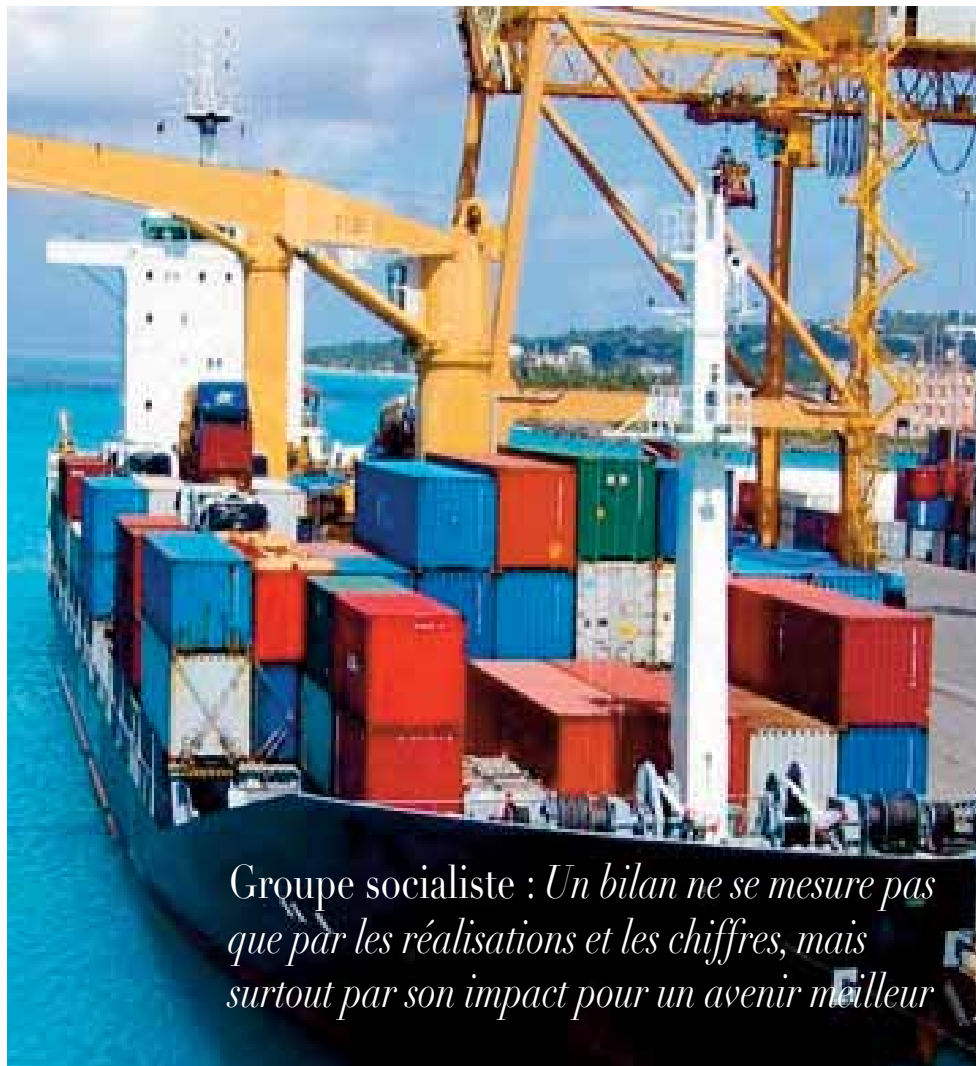


Il y a bien d'autres aspects que les indicateurs macroéconomiques pour évaluer un bilan

Le gouvernement ne dit pas tout



Groupe socialiste : Un bilan ne se mesure pas que par les réalisations et les chiffres, mais surtout par son impact pour un avenir meilleur

Page 3

Les recettes fiscales affichent un bon comportement



Le déficit budgétaire a atteint 29,5 MM.DH au premier semestre

Page 10

Le montant des cotisations des enseignants à la Fondation Mohammed VI de la promotion des œuvres sociales, de l'éducation et la formation revu à la hausse



Le pourquoi d'une augmentation

Page 2

Pour avoir qualifié le Maroc de "grand ami" de l'Espagne



José Manuel Albares sous les feux des critiques du parti d'extrême droite, Vox

Page 4

Le WAC à Oujda pour sceller le sort de la Botola



Page 23

F:
ju:
pr:
sc:
pr:
nc:
dé:

Hi:
fo:

Le montant des cotisations des enseignants à la Fondation Mohammed VI de la promotion des œuvres sociales, de l'éducation et la formation revu à la hausse

Le pourquoi d'une augmentation



La probable hausse des cotisations dans le cadre de l'adhésion à la Fondation Mohammed VI de la promotion des œuvres sociales de l'éducation et la formation, n'a pas été du goût de tout le monde. Certes, elle est conséquente, principalement pour les enseignants et enseignantes classés à l'échelle 11 et hors échelle, puisqu'elle risque de passer de 80 DH annuellement à 600 DH, si le projet de loi est voté. Mais à y voir de plus près, cette hausse pourrait être beaucoup plus bénéfique qu'il n'y paraît.

C'est du moins la position défendue par Saïd Amzazi, ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en compagnie de You-

sef El Bakkali, président de la structure qui offre une multitude de prestations et de services à ses 425.251 adhérents (2020). En effet, lundi après-midi, lors de la réunion de la commission de l'éducation, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants, Saïd Amzazi et Youssef El Bakkali ont expliqué, en somme, que la hausse envisagée était inévitable. D'abord "car elle vise à améliorer les services et à les étendre pour inclure toutes les femmes et tous les hommes de l'éducation nationale" ont-ils souligné. Avant d'ajouter qu'une telle augmentation était "une nécessité dictée par la hausse des demandes, alors qu'en parallèle, les montants d'adhésion sont restés stables depuis la création de l'institution".

En 2000, Sa Majesté le Roi Mo-

hammed VI a annoncé, lors du discours du Trône, la création de la Fondation Mohammed VI. En 2003, la fondation lançait ses premières activités. Quinze ans plus tard, les activités, avantages et prestations se sont multipliés contrairement donc aux montants des cotisations. Un déséquilibre pointe le bout de son nez. Il semble de nature à stopper l'évolution et le développement des prestations de la Fondation. Une évolution illustrée par le programme décennal, présenté à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, il y a trois ans, et comprenant plusieurs projets, tels que la construction de quatre hôpitaux universitaires et 18 centres de santé censés faciliter la vie des adhérents. Nul doute que ce sera le cas, d'autant que le programme ambitieux également d'augmenter la

part budgétaire allouée aux divertissements et aux déplacements. Il en sera de même pour l'éducation. Sans oublier la part du budget destinée au logement, avec notamment l'addition de 100.000 bénéficiaires.

«Comment pouvons-nous atteindre ces objectifs ?» La question posée par Saïd Amzazi est légitime. D'autant que ledit programme décennal devrait coûter 20 milliards de dirhams. Youssef El Bakkali, président de la Fondation Mohammed VI de la promotion des œuvres sociales de l'éducation et la formation a précisé que "le financement de ce programme restait possible sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les abonnements". Seulement la demande liée aux projets et aux différents chantiers exigeait une implication conséquente. "L'Etat finance 98% du montant total alloué, rappelle-t-il. Et si nous demandons à l'Etat une augmentation de sa part de financements, elle sera en toute évidence rejetée. Par conséquent, il était nécessaire d'augmenter le montant des abonnements des enseignants" a-t-il conclu.

A l'évidence, le coût d'adhésion semble tout de même avantageux comparé aux prestations fournies par la fondation à ses adhérents. Quand bien même l'augmentation précitée devenait effective avec l'adoption du projet de loi y afférent, ne serait-ce qu'au regard des prestations de santé sans parler des centres d'estivage et autres avantages lors des voyages, notamment via l'ONCF. Bref, en toute logique, si le prix des cotisations augmente, les prestations n'en seront que meilleures.

C.E

Baccalauréat : Un taux de réussite de 81,83% pour les scolarisés

Au total 269.031 candidats scolarisés dans les établissements publics et privés ont décroché leur baccalauréat au titre de l'édition 2021, soit un taux de réussite de 81,83%, en hausse par rapport à l'année d'avant (79,62%), a indiqué le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Au terme des deux sessions de l'examen national unifié (normale et rattrapage), le taux de réussite dans les branches scientifiques et techniques s'est situé à 79,45% sur l'ensemble des candidats présents, a détaillé le ministère dans un communiqué.

Ce taux a été de 87,81% dans les filières littéraires et d'enseignement originel, tandis qu'il s'est élevé à 89,52% pour le baccalauréat international et à 74,97% pour les élèves de la filière professionnelle (6.268 candidats).

S'agissant des candidats en situation de handicap qui ont bénéficié de l'adaptation des épreuves et des conditions de correction, 81,49% d'entre eux ont relevé le challenge avec succès, au mo-



ment où 65.626 candidats libres ont obtenu le titre de bachelier (56,51%).

Le ministère a, d'autre part, salué la famille de l'éducation et de la formation, les autorités locales,

les services de sécurité et de santé, ainsi que tous les médias nationaux pour les efforts déployés afin de faire relever cette échéance nationale et d'en assurer la pleine crédibilité.

Il y a bien d'autres aspects que les indicateurs macroéconomiques pour évaluer un bilan

Le gouvernement ne dit pas tout



« Tous les indicateurs macroéconomiques sont stables ou en amélioration malgré une conjoncture économique mondiale morose », c'est ce qui ressort du bilan gouvernemental 2017-2021 en matière d'économie.

Selon ce document, il y a eu une amélioration au niveau du taux de croissance, une réduction du déficit budgétaire, une progression des devises et une optimisation de la balance commerciale, du compte courant des balances de paiement ainsi qu'une stabilité de l'endettement et de la trésorerie. Mais qu'en est-il du taux de croissance économique qui est passé de 4,1% du PIB en 2017 à 3% en 2018 et à 2,5% en 2019 avant de se replier à moins de 7% en 2020 ? Quid du taux d'endettement public global qui dépasse les 80% du PIB (82,2% du PIB en 2018 et 80,4% en 2019) et qui a plafonné à 92% du PIB en 2020 sous l'effet de la crise actuelle ? Qu'en est-il également du déficit de la balance commerciale qui s'est affiché autour de 18,3% en 2018 et 18,2% du PIB en 2019, avant d'enregistrer un léger repli en 2020 à 16,3% en raison de la crise du coronavirus ? Et last but not least, qu'en est-il du déficit budgétaire qui a atteint 7,4% du PIB ?

« Le gouvernement joue le jeu de quantité. Il met en avant certaines réalisations et occulte d'autres. En effet, en statistiques, on peut jouer des indicateurs à faire apparaître et ceux à faire disparaître », nous a indiqué Hicham Attouch, professeur d'économie à l'université Mohammed V-Rabat. Et de poursuivre : « En d'autres termes, l'Exécutif met en avant le quantitatif et cache le qualitatif et, du coup, l'image de notre économie paraît rose. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de réalisations notables.

La question est de savoir quels effets ou impacts ont eu ses réalisations sur la réalité ».

Pour notre interlocuteur, il suffit de rappeler le cas de trois millions de ménages nécessiteux et celui d'un million de salariés qui ont perdu leur travail ou qui sont en arrêt de travail pour se rendre compte de la résilience de notre économie. « Il est vrai que le Maroc subit, comme beaucoup d'autres pays, une crise inédite, mais cela n'empêche pas l'obligation du gouvernement à souligner les failles et lacunes de notre économie. », nous a-t-il affirmé. Et d'ajouter : « Ledit bilan gouvernemental est plutôt un manifeste électoral destiné à mettre en valeur les réalisations de l'équipe gouvernementale plus qu'un véritable diagnostic de la réalité socioéconomique du pays ».

En évoquant la crise liée à la pandémie de Coronavirus, Hicham Attouch es-

time que la gestion de la crise ne peut être mise à l'actif du gouvernement qui s'est contenté de mobiliser les outils classiques de l'économie pour faire face à la crise et ses répercussions socioéconomiques. « Les dégâts ont été limités grâce au Fonds spécial de gestion de la pandémie mis en place au début de la crise qui a récolté plus de 33 Md MAD via la contribution du budget de l'Etat (pour un tiers) et des dons des entreprises et institutions publiques et de la population et a pu absorber 24,7 Md MAD de dépenses exceptionnelles liées à la crise (financement des mesures d'urgence et augmentation des capacités du ministère de la Santé). Même la mobilisation de la Ligne de précaution et de liquidité accordée par le FMI n'est pas une mesure provenant purement de l'initiative de l'Exécutif puisque cette Ligne est l'œuvre des gouvernements précédents et a déjà été mo-

bilisée », nous a-t-il expliqué.

Sur un autre registre, notre source estime qu'il ne peut y avoir une évaluation objective du bilan du gouvernement sans la prise en compte des objectifs fixés lors de son investiture. « Or, ces objectifs n'existent pas dans la déclaration gouvernementale », rappelle-t-elle. En effet, le programme gouvernemental El Othmani II s'articule autour de cinq piliers, à savoir le partenariat et la cohérence dans l'action gouvernementale ; la transparence dans la gestion et l'efficacité dans la réalisation ; la solidarité dans la responsabilité ; la concertation régulière avec les partis de l'opposition et la démocratie participative quant aux rapports avec les partenaires économiques et sociaux et les représentants de la société civile.

D'autre part, le programme s'articule autour de cinq dispositions et mesures inscrites dans le programme gouvernemental (2017-2021) d'avril 2017, à savoir, le soutien à l'option démocratique et aux principes de l'Etat de droit et la consécration de la régionalisation avancée ; le renforcement des valeurs d'intégrité, la réforme de l'Administration et la pratique de la bonne gouvernance ; l'épanouissement du modèle économique, la promotion de l'emploi et du développement durable ; le renforcement du développement humain et de la cohésion sociale et territoriale ainsi que le rayonnement international du Maroc, dans le monde, notamment en ce qui concerne ses causes justes.

« Bref, la crise liée au Covid-19 et la mise en place de la Commission spéciale sur le modèle de développement ont démontré les limites de l'action du gouvernement et ces deux éléments en disent long sur le bilan gouvernemental », a conclu Hicham Attouch.

Hassan Bentaleb

Groupe socialiste : Un bilan ne se mesure pas que par les réalisations et les chiffres, mais surtout par son impact pour un avenir meilleur

Le bilan d'étape du gouvernement, discuté lors d'une séance plénière lundi à la Chambre des représentants, a suscité des réactions partagées entre la majorité qui l'a qualifié de "positif," et l'opposition qui a critiqué un manquement aux engagements inclus dans le programme gouvernemental.

Le Groupe socialiste a salué le bilan du gouvernement et les réalisations dans divers domaines dans une conjoncture exceptionnelle, marquée par les répercussions socioéconomiques de la pandémie.

Et de se demander si "le gouvernement a été réellement à la hauteur de ce moment historique que vit le pays et s'il a agi avec le courage éthique, politique et juridique requis pour le traitement des grandes questions de la société ?".

Il a estimé que le bilan ne se mesure pas seulement par les réalisations et les chiffres, malgré leur importance, mais par les changements à moyen et long termes, y compris les réponses aux problèmes actuels à travers de nouvelles approches pour garantir un avenir meilleur.

Pour avoir qualifié le Maroc de "grand ami" de l'Espagne

José Manuel Albares sous les feux des critiques du parti d'extrême droite, Vox



Il semble que la déclaration du nouveau ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, à propos du Maroc, lors de la cérémonie de passation des pouvoirs avec l'ancienne ministre, n'a pas plu au parti d'extrême droite, Vox.

En effet, le président de Vox au présidé occupé de Sebta, Juan Sergio Redondo, a regretté que José Manuel Albares «ait montré

dès son entrée en fonction qu'il est venu pour appliquer une politique de soumission au Maroc», selon Ceuta al Dia.

Sergio Redondo a ajouté que le nouveau ministre «parle de notre grand ami du sud alors que le pays voisin continue de faire chanter et de faire pression sur l'Espagne».

Ce petit parti espagnol d'extrême droite, connu pour sa ma-

rocophobie, ne rate aucune occasion pour cracher son venin chaque fois qu'il s'agit du Maroc et des Marocains.

Il convient de rappeler que le nouveau ministre espagnol avait souligné que l'Espagne doit «renforcer ses relations, notamment avec le Maroc, notre grand ami».

Selon les observateurs, José Manuel Albares a été nommé à la tête du ministère des Affaires

étrangères en vue de réparer les erreurs commises par l'ancienne ministre, Arancha González Laya, notamment sa mauvaise gestion de la crise avec Rabat et son implication dans l'affaire Brahim Ghali, chef des séparatistes qui avait déclenché la plus grave crise diplomatique entre Rabat et Madrid.

D'après le professeur des relations internationales et président du Centre marocain de la diplomatie parallèle et de dialogue des civilisations, Abdelfattah El Belamachi, le limogeage de l'ancienne ministre des Affaires étrangères, Arancha González Laya, est "une expression de la part du chef du gouvernement de la gestion «chaotique» de la crise avec le Maroc par la diplomatie espagnole".

Abdelfattah El Belamachi a relevé, à cet égard, les graves erreurs commises par le gouvernement espagnol, "d'un point de vue politique et diplomatique", qui nuisent à la réputation de l'Espagne en matière de droits de l'Homme, notamment après avoir autorisé l'accueil du chef des milices du Polisario sous une fausse identité et avec de faux documents.

Il a également noté les attitudes espagnoles ayant succédé à cette tension dans les relations avec le Maroc, sans que la diplomatie espagnole n'ose présenter des excuses en particulier le choix de la "confrontation" adopté et la tentative d'impliquer l'Union européenne dans cette crise.

En outre, le président du Centre marocain de la diplomatie parallèle et de dialogue des civilisations a relevé que le Conseil des ministres en Espagne, qui devait se réunir hier, "devait montrer les contours de la politique du nouveau gouvernement". Le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, avait annoncé samedi un profond remaniement ministériel, marqué particulièrement par le départ forcé de la très controversée ministre des Affaires étrangères, de l'UE et de la Coopération, Arancha Gonzalez Laya.

Par ailleurs, le journal El Correo a souligné que le nouveau ministre des Affaires étrangères a proposé à «Arancha González Laya de continuer au sein du ministère en tant que conseillère, sans qu'on sache si elle a accepté ce poste».

H.T

Le Maroc et le Brésil œuvrent à la mise en place d'un Partenariat stratégique multidimensionnel

Le Maroc et le Brésil ont réitéré, lundi, leur volonté de poursuivre la dynamique de coopération bilatérale, afin de mettre en place un Partenariat stratégique multidimensionnel reposant sur le dialogue politique et la coopération économique, conformément aux Hautes orientations de S.M le Roi Mohammed VI.

Selon une source diplomatique marocaine, cette volonté a été exprimée par les deux parties lors d'un échange entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, avec son homologue brésilien Carlos Alberto Franco França. A cette occasion, Nasser Bourita a félicité Carlos Alberto Franco França suite à l'élection du Brésil en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2022-2023, ce qui "atteste de la confiance, de la crédibilité et de la notoriété dont a toujours joui le Brésil auprès de la communauté internationale".

S'agissant de la question du Sahara marocain, Franco França a exprimé

"les félicitations du Brésil au Royaume du Maroc pour ses efforts sérieux et crédibles" et a réitéré l'appui de son pays "au processus onusien pour parvenir à une solution juste, réaliste et pragmatique à ce différend régional".

Les deux ministres ont également échangé sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun et se sont accordés à poursuivre la concertation sur plusieurs dossiers, notamment l'Atlantique Sud qui recèle d'un potentiel stratégique avéré pour les deux pays, eu égard notamment au fait qu'ils disposent chacun des plus larges façades maritimes de part et d'autre de l'Atlantique Sud.

Dans une déclaration rendue publique à Brasilia, le ministre brésilien a exprimé son "engagement à approfondir le dialogue et à renforcer le partenariat stratégique avec le Maroc, un pays qui s'est imposé, au niveau international, comme un acteur pertinent pour la promotion de la paix, de la sécurité et de la tolérance religieuse".

La même source s'est félicitée des "positions équilibrées (du Royaume qui ont contribué à la construction du

consensus et à la résolution pacifique des conflits et des crises".

De même, a souligné le ministère brésilien, les échanges entre les deux responsables ont porté "sur l'expansion et la diversification du partenariat économique", en faisant observer que le Brésil et le Maroc maintiennent un commerce bilatéral "important" et des flux d'investissements mutuellement bénéfiques.

"En 2020, les échanges bilatéraux s'élevaient à 1,78 milliard de dollars", précise la même source, rappelant la signature en 2019 de l'Accord de coopération et de facilitation des investissements (ACFI) entre les deux pays.

Le Maroc est le troisième marché le plus important pour les produits agricoles brésiliens en Afrique et en Afrique du Nord et constitue une destination importante pour les exportations industrielles brésiliennes, se félicite le ministère brésilien.

Enfin, note la diplomatie brésilienne, les échanges entre les deux ministres ont porté sur les perspectives d'expansion des échanges entre le Maroc et le Marché commun du Sud (MERCOSUR).

La Chambre des conseillers examine un rapport sur la "Réforme de la couverture sociale"

La Chambre des conseillers tiendra, jeudi, une séance consacrée à l'examen du rapport du groupe de travail thématique provisoire sur la "Réforme de la couverture sociale". Le bureau de la Chambre a indiqué, dans un communiqué, avoir évoqué lors de sa réunion l'ordre du jour de la semaine en cours, précisant que cette séance se tiendra avant la séance plénière consacrée à l'examen et au vote de textes législatifs fin prêts.

Lors de cette réunion, les membres du bureau se sont focalisés également sur l'examen des scénarios de clôture de la session parlementaire courante avant de décider de tenir une séance plénière, le jeudi 15 juillet, pour clore la dernière session de l'actuelle législature, ajoute la même source.

Au sujet du contrôle de l'action gouvernementale, le bureau de la Chambre a approuvé l'ordre du jour de la séance des questions orales de mardi, relève le communiqué.

Sur le plan législatif, le bureau de la Chambre des conseillers a décidé de soumettre aux commissions permanentes compétentes six textes législatifs émanant de la Chambre des représentants.

Concernant les partenariats institutionnels, les membres du bureau ont pris note du programme de la Conférence qui sera organisée mardi par le Parlement marocain en partenariat avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sous le thème "Les femmes en politique : comment progresser vers l'égalité".

Covid-19 : Actualisation des dispositions sanitaires pour les voyages internationaux

Le ministère de la Santé a actualisé, lundi, les dispositions sanitaires pour les voyages internationaux. Voici les mesures prévues :

- Mesures communes :
 - Fiche sanitaire du passager, à télécharger en ligne avant embarquement (distribuée aussi à bord de l'aéronef ou du navire), dûment renseignée, notamment l'adresse du passager et deux numéros de téléphone permettant de le localiser, en cas de besoin, pendant les 10 jours qui suivent son arrivée sur le territoire national;
 - Respect des mesures instaurées au Maroc : port du masque à l'extérieur, distanciation physique et hygiène des mains.
- Pays de la liste A :
 - Un certificat attestant que la personne est complètement vaccinée par un des vaccins cités ci-dessous ;

OU

- Pour les personnes non ou incomplètement vaccinées, un test PCR négatif datant de moins de 72 heures (délai entre prélèvement et embarquement).

- Pays de la liste B :
 - Pour les personnes complètement vaccinées :

- o Un certificat attestant que la personne est complètement vaccinée par un des vaccins ci-dessous ;

ET

- o Un test PCR négatif datant de moins de 48 heures (délai entre prélèvement et embarquement) ;

- Pour les personnes non ou incom-



plètement vaccinées :

- o Un test PCR négatif datant de moins de 48 heures (délai entre prélèvement et embarquement) ;

ET

- o Quarantaine contrôlée de 10 jours, à la charge de l'intéressé dans une des structures préalablement désignées par les autorités locales, avec un test PCR de contrôle au 9ème jour ;

- o Pour les citoyens marocains ou les personnes originaires du Maroc : auto-isolément à domicile pendant 5 jours, avec un test de dépistage (antigénique rapide ou PCR) au 5ème jour.

NB : - Les enfants âgés de moins de 11 ans sont dispensés de la PCR de dépistage quelle que soit la provenance.

- Une personne est considérée complètement vaccinée après 2 semaines de la dernière dose requise.

*Liste des vaccins acceptés au Maroc :

- Astra Zeneca-SK Bio;
- Sinopharm;
- Sputnik;
- Pfizer/BioNTech;
- Janssen (Johnson & Johnson);
- Covishield (Serum Institute of India);
- Moderna;
- Sinovac.

Le vrai du faux autour de la campagne de vaccination

La campagne de vaccination lancée au Maroc et dans le monde est à l'origine d'un flot de "fake-news" relayées par des sites d'information et sur les réseaux sociaux. La MAP fait le tri entre l'intox et les bonnes informations pour une meilleure sensibilisation.

- Le variant Delta peut remettre en cause la campagne de vaccination en cours dans le Royaume. FAUX

- Au Maroc, le nombre de personnes vaccinées (deux doses) et qui ont été atteintes de Covid-19 est alarmant. FAUX

- L'OMS appelle à ne pas vacciner les mineurs contre la Covid-19 car les enfants ne représentent pas une population à risque face au SARS-CoV-2. FAUX

- Les vaccins contiennent des toxines dangereuses. FAUX - Le nombre de primo-vaccinés est de 10.552.219, alors que celui des personnes complètement vaccinées (1ère et 2ème doses) s'élève à 9.310.662. VRAI

- La campagne nationale de vaccination contre le nouveau coronavirus (Covid-19) a été élargie aux personnes âgées entre 35 et 39 ans. VRAI

- Les citoyens qui ont raté leur vaccination peuvent toujours se rattrapper. VRAI

- Le monde a franchi le cap tragique des quatre millions de décès dus à la Covid-19. VRAI

- Le variant Delta du coronavirus, anciennement dénommé "indien", est devenu majoritaire en France. VRAI

- AstraZeneca envisage de demander une autorisation pour une 3ème dose de vaccin. VRAI

Mise en échec d'une tentative de trafic international de drogue

Les éléments de la brigade anti-gangs relevant du service préfectoral de la police judiciaire de Casablanca ont mis en échec, lundi soir, sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), une tentative de trafic international de drogue et procédé à la saisie de cinq tonnes et 820 kg de chira.

Cette opération, menée au niveau du tronçon routier reliant Casablanca à Bouznika, a également permis l'interpellation de six individus pour leurs liens présumés avec un réseau criminel s'activant dans le trafic international de drogue par voies maritimes, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Les opérations de fouilles menées dans le cadre de cette affaire ont permis la saisie de cinq tonnes et 820 kg de chira à bord de deux véhicules utilitaires, en plus de deux voitures légères qui auraient été utilisées dans cette activité criminelle, ajoute la même source.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, pour identifier les éventuelles ramifications de cette activité criminelle, et interpellé tous les complices.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints menés par les services de la DGSN et de la DGST pour lutter contre le trafic de drogue et de psychotropes, conclut le communiqué.

Vagues de chaleur

Les personnes âgées appelées à se mouiller la peau régulièrement

Le médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé, Tayeb Hamdi, a appelé les personnes âgées à se mouiller régulièrement la peau, pour se prémunir contre les vagues de fortes chaleurs que connaît le Royaume.

Il est nécessaire, pour les petits comme pour les grands, de boire de l'eau très régulièrement et de se vaporiser de l'eau sur le visage et le corps, plusieurs fois par jour, tout en favorisant l'évaporation de cette eau par un léger courant d'air, a estimé M. Hamdi dans un article.

Il a estimé que ce processus d'évaporation permet de réduire la température corporelle, surtout que les personnes âgées ne transpirent pas autant que les jeunes. "Cette opération peut sauver la vie de milliers de personnes", a-t-il ajouté.

Les personnes âgées ressentent moins la sensation de soif et de chaleur et leurs corps ne sont plus en mesure d'évacuer la chaleur par

le biais de la transpiration, a fait savoir le spécialiste, relevant que la chaleur reste piégée à l'intérieur du corps des personnes âgées jusqu'à épuisement du corps.

Il a averti des dangers des fortes chaleurs sur toutes les tranches de la population, précisant que les personnes âgées, les enfants de moins de 4 ans, les malades chroniques, les malades mentaux, les femmes enceintes, les travailleurs manuels et autres, présentent plus de risques.

Il conseille de maintenir la maison fraîche (à moins de 32° le jour et 24° la nuit), particulièrement pour les nourrissons, les personnes de plus de soixante ans et les personnes souffrant de maladies chroniques, de fermer les fenêtres le jour afin d'éviter une augmentation significative de la température intérieure et de les ouvrir la nuit pour permettre le passage d'un courant d'air frais.

L'utilisation des climatiseurs est, également, conseillée en cas de

fortes chaleurs, a estimé M. Hamdi, appelant les citoyens à éviter de sortir pendant les heures chaudes (entre 11h et 21h), à éviter de pratiquer des efforts physiques intenses et à rester le plus possible à l'ombre.

Il a, également, recommandé de se laver à l'eau fraîche (dont la température est inférieure à celle du corps) sans se sécher, de porter des vêtements légers et amples, de boire régulièrement des liquides, de manger des repas légers et plusieurs fois par jour, en privilégiant les fruits et légumes riches en eau.

Par ailleurs, si une personne ressent des symptômes tels que la fatigue, le vertige, une soif intense, des maux de tête, des spasmes musculaires douloureux, des nausées ou des symptômes de peau sèche et rouge accompagnés de fièvre, délire ou perte de conscience, elle doit être impérativement transportée vers un endroit frais et rafraîchi avec de l'eau (25° à 30°).



Macron incite à la vaccination *Les Français prennent rendez-vous*

Les Français ont pris d'assaut les sites de rendez-vous de vaccination après les annonces d'Emmanuel Macron imposant le pass sanitaire à l'entrée de la plupart des lieux publics et rendant obligatoire la vaccination des soignants et de ceux au contact des personnes fragiles, sanctions à la clef.

Nombre de secteurs, des restaurants aux centres commerciaux en passant par les transports, se préparent désormais à la généralisation du pass sanitaire — preuve de vaccin ou d'un test PCR négatif —, des mesures prises pour éviter une quatrième vague épidémique du très contagieux variant Delta.

L'effet des annonces du président a été immédiat. "926.000 Français ont pris un rendez-vous de vaccination" lundi soir sur Doctolib et "ça se poursuit encore ce matin", a annoncé mardi le patron du site, Stanislas Niox-Chateau, sur BFMTV.

"Plus de 3,4 millions de recherches de RDV de vaccination ont été réalisées" sur le moteur de recherche Vite Ma Dose, qui agrège plusieurs sites dont Doctolib, selon son concepteur Guillaume Rozier. "Il n'y a pas d'obligation vaccinale, il y a une incitation maximale", a souligné le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal, qui s'est dit "satisfait de voir que le message du président de la République a été entendu".

Ce résultat découle de la pression mise par le président de la République sur les non vaccinés pour éviter une nouvelle vague de Covid-19 alors que le virus repart à la hausse avec le variant Delta.

"Plus nous vaccinerons, moins nous laisserons d'espace au virus" et "c'est donc une

nouvelle course de vitesse qui est engagée", a justifié Emmanuel Macron lors de son allocution télévisée. L'outil privilégié est le pass sanitaire, dont l'usage sera progressivement étendu. A partir du 21 juillet, il sera nécessaire pour pénétrer dans des "lieux de loisirs et de culture" comme les cinémas. Puis dès le début août pour entrer dans les cafés, les restaurants, les centres commerciaux, y compris pour le personnel, mais aussi dans les avions, trains ou autocars de longs trajets, ainsi que pour les établissements médicaux.

L'extension du pass sanitaire n'est "pas un chantage" mais nécessaire pour éviter de "refermer le pays", fait valoir le ministre de la Santé Olivier Véran.

A l'automne, les tests PCR "de confort" seront payants, sauf prescription médicale, alors qu'ils sont actuellement gratuits. Comme l'ont réclamé de nombreux experts et responsables politiques, la vaccination deviendra obligatoire pour les personnels soignants et non soignants des hôpitaux, cliniques, Ehpad et maisons de retraite, des professionnels et bénévoles auprès des personnes âgées, y compris à domicile, ainsi que les pompiers ou les ambulanciers.

Au total, un peu plus de 4 millions de personnes sont concernées dont 1,5 ne sont pas vaccinées, et elles "auront jusqu'au 15 septembre pour se faire vacciner" sous peine de "sanctions", a prévenu Emmanuel Macron. "Si vous êtes soignant (...) pas vacciné, vous ne pourrez plus travailler et vous ne serez plus payé", a assuré Olivier Véran.

Les soignants non vaccinés risquent de voir leur contrat de travail suspendu pour quelques semaines, le temps de se mettre en conformité, une "première étape" avant "une mise à pied", voire "un licenciement",

a précisé la ministre du Travail Elisabeth Borne.

Le ministre de l'Economie Bruno Le Maire a toutefois plaidé pour de la "souplesse" à l'égard du pass sanitaire pour les adolescents, encore rares à être vaccinés contre la Covid-19, puisqu'ils n'y ont droit que depuis fin juin.

Pour que ces mesures soient appliquées "le plus vite possible", selon un parlementaire, le Parlement siègera en session extraordinaire à partir du 21 juillet. Le chef de l'Etat a également annoncé "des campagnes de vaccination" dès la rentrée pour les collégiens, lycéens et étudiants. Et une campagne de rappel des personnes vaccinées les premières, en janvier et février, démarrera "début septembre".

Après consultation, les forces politiques ont approuvé la vaccination obligatoire pour les soignants, à l'exception du RN et LFI. "Ou bien on pousse en avant la vaccination comme un vrai bouclier, ou alors on supporte demain des nouveaux confinements" qui sont "une atteinte aux libertés de tous les Français", a fait valoir le chef de file des sénateurs LR Bruno Retailleau, alors que la cheffe du RN Marine Le Pen a qualifié de "brutalité indécente" l'obligation vaccinale des soignants. "Contradictions, aberrations : les décisions de #Macron sentent l'abus de pouvoir et la discrimination sociale", a tweeté Jean-Luc Mélenchon pour LFI.

Le nombre de patients malades de Covid-19 en soins critiques, qui rejoignent les cas les plus graves, était en légère hausse lundi par rapport à la veille, à 957, soit 10 de plus que dimanche, loin du chiffre de quelque 6.000 patients atteint au pic de la troisième vague fin avril.

Avec des indicateurs dans le rouge, la Tunisie a besoin d'aide

La Tunisie a le taux de mortalité lié à la Covid-19 "le plus élevé" de la région, a alerté le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), soulignant que la situation risque encore de s'aggraver dans ce pays qui a besoin d'aide et de vaccins. "La Tunisie est le pays qui a le plus fort taux de mortalité de tout le continent africain et de tout le monde arabe", souligne le Dr Yves Souteyrand, dans un entretien avec l'AFP. Elle enregistre "plus de 100 morts par jour" dans un pays de 12 millions d'habitants - "c'est vraiment beaucoup", indique-t-il.

Le pays, qui n'a connu qu'une cinquantaine de morts de mars à août 2020, en est actuellement à plus de 16.000 décès, avec des records de 194, 189 ou 144 nouveaux décès quotidiens enregistrés ces derniers jours. La gravité de la situation est d'autant plus évidente que "la Tunisie est plus transparente dans ses données que beaucoup d'autres pays", explique-t-il: "Le nombre de décès rapporté par la Tunisie est sans doute plus proche de la réalité".

Au delà de l'effet statistique, "la situation sanitaire est grave et tous les indicateurs sont au rouge", ajoute-t-il. Le taux d'incidence est "très préoccupant", explique le représentant de l'OMS, et "le variant Delta, qui est très contagieux, est très présent" en Tunisie. Des régions tunisiennes "sont dans une situation épidémiologique particulièrement préoccupante aujourd'hui. On avait Kairouan (centre), Siliana (centre), Béja (nord-ouest) maintenant s'ajoutent Tataouine (sud) et Kasserine (centre)".

Le pays pâtit d'une profonde crise politique qui perturbe la prise de décision et mine la confiance des citoyens envers les autorités. Son système hospitalier public, qui fut longtemps un fleuron, est fragilisé par des années de mauvaise gestion et de manque de moyens. Plusieurs autres facteurs ont contribué à ce que la Tunisie arrive à cette situation "sévère", souligne le Dr Souteyrand.

En mars 2020, la Tunisie a pris des mesures précoces et strictes, qui lui ont permis de circonscrire la pandémie — mais au prix d'un effort difficilement reconductible. "Cela a eu un impact économique et social extrêmement élevé, ce qui fait que par la suite les autorités ont géré un équilibre entre la réponse sanitaire et la réponse socioéconomique", souligne le Dr Souteyrand. Depuis, les restrictions sont restées limitées.

En outre, "il n'y avait pas chez la population une préoccupation suffisante de l'épidémie", estime-t-il. "Compte tenu du fait que le variant Delta se propage d'une manière large aujourd'hui, on peut penser qu'on n'est pas encore dans la phase de pic épidémique, on n'a pas encore atteint le sommet, ni en terme du nombre des cas ni en terme de décès", prévient l'expert.

La Tunisie "risque d'avoir encore des jours difficiles" durant lesquels "le système de santé va continuer à être très sollicité". "Les ressources humaines qui travaillent dans les services Covid sont épuisées et en nombre insuffisant. Le manque de spécialités est particulièrement critique dans le système hospitalier public tunisien, notamment l'anesthésie et la réanimation", explique-t-il. "Le système n'est pas en mesure de répondre à l'importance de la demande de soins".

Colère et désespoir en Irak après un incendie meurtrier dans un hôpital

La colère et l'effroi dominant mardi en Irak au lendemain du terrible incendie dans un hôpital de Nassiriya (Sud), qui a mis une nouvelle fois en lumière la gabegie et la déshérence du système de santé, deux mois et demi après une tragédie similaire à Bagdad.

Au moins 64 personnes ont péri dans les flammes qui ont ravagé lundi soir l'unité Covid de 70 lits de l'hôpital al-Hussein de Nassiriya, selon un dernier bilan de sources médicales, et une centaine de personnes ont été blessées. Seuls 39 corps ont pu être identifiés à ce stade.

Plafonds effondrés, murs cloqués et noircis, vitres soufflées, vêtements éparés à terre: l'unité Covid, un préfabriqué installé il y a quelques mois et jouxtant l'hôpital, a été entièrement ravagé par les flammes, que les pompiers ont mis plusieurs heures à maîtriser.

Des scènes de chaos se sont déroulées jusque tard dans la nuit, les habitants accourus sur les lieux tentant de secourir les patients de l'unité et de les évacuer au milieu des flammes.

Une vidéo bouleversante postée sur les réseaux sociaux montrait un policier en sanglots, effondré après avoir appris la mort de deux de ses proches. Selon le correspondant de l'AFP, des familles —malades et proches venus les visiter— ont péri dans l'incendie, dont six membres d'une même fratrie.

L'incendie a été provoqué par l'explosion de bouteilles d'oxygène, selon une source sanitaire de la province de Dhi Qar, dont dépend la ville de Nassiriya. Ce scénario est une répétition à l'identique de la tragédie survenue en avril dernier dans un hôpital de Bagdad, qui avait fait plus de 80 morts.

Le désastre a entraîné des réactions de colère immédiate, des centaines de personnes ayant manifesté dans la nuit devant



l'hôpital de Nassiriya, aux cris de: "les politiques nous brûlent!". Négligences, manquement à la sécurité, corruption... La litanie des maux qui avaient déjà été pointés lors de l'incendie de l'hôpital de Bagdad revenait sur toutes les lèvres. "L'Etat doit prendre des mesures fortes et nécessaires contre la corruption pour mettre fin à ces tragédies", a ainsi déclaré un jeune homme à l'AFP.

L'incendie de Bagdad avait entraîné la démission du ministre de la Santé de l'époque. A Nassiriya, le directeur de l'hôpital et le directeur des autorités sanitaires ont été suspendus par le Premier ministre Mustafa al-Kazimi, qui a en outre décrété un

deuil national de trois jours. Mais ces mesures ne devraient pas calmer la colère des Irakiens, déjà épuisés par les coupures de courant incessantes, et la défaillance des pouvoirs publics. "Une nouvelle fois, les politiciens ont prouvé leur incapacité à gérer le pays. Nous allons de tragédie en tragédie et la situation des Irakiens empire de jour en jour", s'est indigné Yasser al-Barrak, un professeur de l'Université de la province de Dhi Qar.

Dès mardi matin, de nouvelles manifestations étaient en cours à Nassiriya. Des habitants ont bloqué les entrées de plusieurs hôpitaux et érigé des banderoles: "Fermé

sur ordre du peuple", pour exiger le transfert de patients dans un établissement flambant neuf de 500 lits, construit par la Turquie et inauguré en juin par le Premier ministre, mais toujours inutilisé.

Un flot de réactions inondait également les réseaux sociaux, "Chaque mois il y a une atrocité en Irak, et je pourrais juste copier-coller mes tweets", se désespérait ainsi un utilisateur de Twitter, Amer. "La catastrophe de l'hôpital Al-Hussein, et avant cela, l'hôpital Ibn Al-Khatib à Bagdad, est le produit d'une corruption persistante et d'une mauvaise gestion qui négligent la vie des Irakiens et empêchent de réformer les institutions",

Face au pouvoir libanais, les diplomates étrangers à bout de patience

"Quelque chose de pourri au coeur du Liban", "mauvaise gestion, inaction", "intérêts personnels devant l'intérêt général". Les diplomates étrangers n'en ont plus, de la diplomatie, pour dire leur agacement face à des dirigeants qui réclament des aides sans rien faire pour sortir le pays du chaos.

Dans un pays confronté à la pire crise socioéconomique de son histoire, les partis politiques restent empêtrés depuis près d'un an dans des marchandages interminables pour former un nouveau gouvernement, censé lancer des réformes indispensables pour débloquer des aides internationales.

Racontées par les médias locaux, les divergences entre politiciens font penser à des querelles entre enfants capricieux. Pendant ce temps le pays s'écroule: la livre libanaise poursuit sa dépréciation, l'inflation explose, la pauvreté aussi, l'électricité se raréfie et faire le plein est une mission impossible. Sans oublier les restrictions bancaires draconiennes inédites. "On voit bien qu'il y a une très grande frustration à l'égard de la classe politique, incapable de faire passer l'intérêt général au-devant de ses intérêts personnels", résume une source diplomatique française à l'AFP. "Il y a une disponibilité internationale

à aider le Liban. Malheureusement on n'est même pas capable de le faire parce qu'en face de nous on n'a pas d'interlocuteurs, ou alors on a des interlocuteurs qui n'ont absolument pas les moyens ou la volonté d'agir", ajoute-t-elle.

Pour l'opinion publique libanaise, la crise, l'une des pires au monde depuis 1850 selon la Banque mondiale, illustre la corruption et l'incompétence d'une élite politique dominée depuis des décennies par les mêmes familles.

Face à la paralysie des institutions, le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell a affirmé lundi que l'Union européenne préparait pour la fin juillet des sanctions ciblées contre les dirigeants libanais responsables du blocage. "Ce sera un outil de pression sur les autorités libanaises pour qu'elles avancent dans la composition du gouvernement", a expliqué le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian, dont le pays va organiser avec l'ONU une nouvelle conférence d'aide fin juillet pour le Liban, la troisième en moins d'un an.

Cette conférence sera l'opportunité de parler des "conséquences humanitaires" de la "paralysie politique", a indiqué à l'AFP un responsable de l'ONU. Mais l'aide de la communauté internationale est "limitée dans le

temps" car "il ne s'agit en aucun cas de se substituer aux responsabilités de l'Etat libanais", a-t-il averti.

Pourtant, le Premier ministre démissionnaire Hassan Diab vient de réclamer à nouveau, devant les ambassadeurs à Beyrouth, des financements, appelant à ne pas conditionner l'aide à un nouveau gouvernement.

Réplique de l'ambassadrice de France, Anne Grillo: "L'appauvrissement brutal", l'effondrement du Liban sont "le résultat délégué d'une mauvaise gestion, de l'inaction depuis des années. Il est le résultat de vos propres responsabilités, à tous, (...) à la classe politique." La vidéo de la rencontre a fait sensation sur les réseaux sociaux.

Pour un diplomate arabe à Beyrouth, "la stratégie principale" des dirigeants reste ce pari "que la communauté internationale va agir, et les servir, sans qu'ils ne présentent aucune concession". "Même si depuis longtemps la communauté internationale répète la même chose: aidez-vous vous-mêmes pour que nous vous aidions", ajoute-t-il.

Fait inédit illustrant la gravité du blocage, les ambassadrices française et américaine au Liban se sont rendues la semaine dernière en Arabie saoudite, poids lourd régional, pour demander au royaume de faire pression sur

les dirigeants libanais.

Au quotidien, et dans une certaine mesure, la crise, les diplomates eux aussi la vivent. "L'électricité est coupée à ma résidence depuis tôt ce matin", a tweeté l'ambassadeur du Japon Takeshi Okubo, partageant "une pensée pour les hôpitaux et cliniques" souffrant de pénuries.

Chantal Chastenay, l'ambassadrice du Canada, a posté une photo faisant la queue "comme tout le monde" devant une station service.

Un média local a alors interrogé députés et ministres sur comment ils faisaient le plein. Leur réponse? "Les jeunes", à savoir les chauffeurs et la garde rapprochée.

La situation est d'autant plus explosive que le 4 août marque le 1er anniversaire de la déflagration au port de Beyrouth, qui a fait plus de 200 morts et détruit des quartiers entiers. En quittant le Liban début juillet, le chargé d'affaires britannique Martin Longden a dénoncé "quelque chose de pourri au coeur du Liban". "Le fait qu'à ce jour personne n'ait eu à rendre des comptes pour la désastreuse explosion au port n'est que l'exemple le plus dramatique de l'impunité et l'irresponsabilité qui caractérisent la vie libanaise."

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

ADJONCTION	ADRESSE	BUTTE	GRECQUE CRIARD	CIME EN POCHE	MANIÈRE ESPACE DE TEMPS	INSPIRATION D'ARAGON	S'OPPOSE À TOUT
					À L'ENVERS POULIE COUSIN		
DONNE LE CHOIX			ACHEVÉ VIEILLE CITÉ				
				SYMBOLE DU NEON	TRIME ENTAME UNE CARRIÈRE		
AGUICH- EUSE TENAN- CIER					ROULÉS	FIGE FIN D'ANNÉE	
PETIT PEU		SILLONNE LA CAMPAGNE	NAISSAN- CE PRONOM				ABÏMA RIGIDITÉ
				BÂTON DE JEUNESSE			
TYPE	COCO DRESSE				MALIN UTOPISTE	POSSESSIF	
			PETIT RUISSEAU CUIR		FORME D'ÊTRE CADÈRE		
ÉCHEC TOTAL		FRAUDE	TRÈS MINCE			CHANG- EMENT DE PEAU	ÉLIMA
			ANNONCE UNE SUITE ROMAINS		TROUB- LÉE		
L'HOMME DES BOIS				LIE		LETTRES D'URSULA	
ESCAM- OTÉS					CHER À LONDRES		

Solution mots flechés d'hier

	P	R	S	I	E	N	N	E										
	P	U	S	I	N	E												
	O	R		N	D	M	A	O										
	E	P	O	U	V	A	N	T	A	I	L							
	U		L	E	G	S												
	A	S	O			O	R	T	E	I	L							
	E	N	G	O	N	C	E											
	A	I	G	H	A	L	T	E										
	S	U	P	E	R	F	I	C	I	E								
	R	H	E	U	S													
	E	T	E		E	M	E	R	I	T	E							
	N	E	E	S		L	E	G	E	R	E	S						

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laïyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction des ressources
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

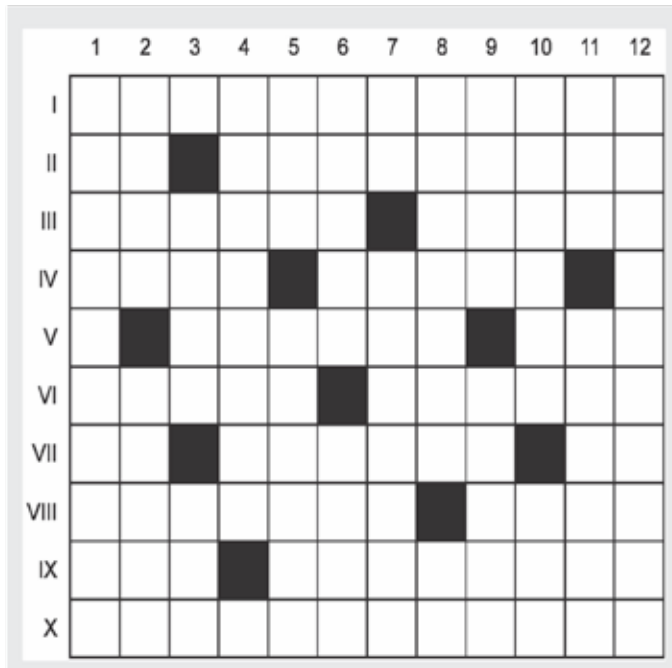
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

**Horizontalement.**

- I. Pas comme il faut.
 II. Virago avec une bière.
 - Tous ses dingos ne sont pas fous.
 III. On y range la vaisselle.
 - Mot d'excuse.
 IV. Son vol en préfigure des plus importants. - Il peut être bœuf.
 V. Domine les corons. - Agent double.
 VI. Vieil Espagnol. - Callipyge.
 VII. Petit mètre carré. - On y pratique l'argot. - Tombe dans la rivière.
 VIII. À distinguer du cardinal.
 - Ils sont souvent populaires.
 IX. Celle-là, ne l'ignorez pas.
 - En pleine lumière.
 X. Piles.

Verticalement.

1. Tel l'ai ou l'aye-aye.
 2. Lace. - Petit noble.
 3. Plein de malice. - Sorti de la bouche.
 4. Ayant perdu sa molesse.
 5. Fait changer de ton. - Elles sont rarement plus de deux sur l'échiquier.
 6. Marguerite est sa cousine.
 - Beautés du Connemara.
 7. Petit lieutenant. - Gamine à sa mémé.
 8. Égratignée. - En matinée à Londres.
 9. Un homme plein d'assurance.
 - Encaissée mais pas de gaité de cœur.
 10. La France d'en haut.
 - Agent transmetteur de messages.
 11. Un rien populaire.
 - Repli pris dans une veste.
 12. Petites pestes.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

				6	2	7				
7		6	3					5		
2				7	8	4			3	
					1	3			4	7
4	6								9	1
5	3			9	4					
6				1	7	5				4
		7					9	1		6
			4	8	2					

Moyen

			9			4		
6				1				8
	2		8				6	3
			4		9	2	1	
		5			6			8
	1	4	5		8			
2	6				7		4	
3				9				2
		8			3			

Difficile

	5	1	3	7			8	
				1				
					4	6	9	
				6			2	5
		7				3		
9	2			8				
	8	2	7					
				4				
7			9	6	4	3		

Expert

		3		7				5
			6	2				3
			8			6	2	
		4						2
	8	7					5	6
2							4	
	7	6			9			
	4			8	5			
3		7				9		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
 Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	3	1	7	2	8	9	6	5
9	5	8	4	3	6	1	2	7
6	7	2	9	5	1	3	8	4
7	6	5	3	8	2	4	1	9
8	4	9	6	1	7	5	3	2
1	2	3	5	4	9	8	7	6
2	8	4	1	7	5	6	9	3
3	9	7	8	6	4	2	5	1
5	1	6	2	9	3	7	4	8

Moyen

8	2	6	1	7	5	4	9	3
4	5	1	3	2	9	8	6	7
3	7	9	8	4	6	2	5	1
1	9	3	2	6	7	5	4	8
2	6	8	4	5	1	3	7	9
5	4	7	9	3	8	1	2	6
9	3	2	6	8	4	7	1	5
7	1	4	5	9	3	6	8	2
6	8	5	7	1	2	9	3	4

Difficile

4	8	7	5	1	2	9	6	3
2	6	5	9	3	7	1	8	4
9	3	1	4	8	6	2	5	7
5	9	8	1	4	3	7	2	6
7	1	6	2	5	9	4	3	8
3	2	4	7	6	8	5	9	1
8	7	9	3	2	1	6	4	5
6	5	2	8	7	4	3	1	9
1	4	3	6	9	5	8	7	2

Expert

6	4	2	5	1	9	3	7	8
3	1	9	2	8	7	5	6	4
8	5	7	6	4	3	1	9	2
2	3	5	1	6	4	7	8	9
1	7	4	8	9	5	6	2	3
9	6	8	7	3	2	4	5	1
5	8	3	4	2	6	9	1	7
7	9	1	3	5	8	2	4	6
4	2	6	9	7	1	8	3	5

Economie

Les investissements de la diaspora marocaine au centre d'une rencontre à Béni Mellal

Le Centre régional d'investissement (CRI) Béni Mellal-Khénifra a organisé, lundi dernier, une rencontre de communication avec les Marocains résidents à l'étranger sous le signe "Investissement des MRE, un levier de développement régional".

Organisée en partenariat avec la Maison des Marocains du monde et des affaires de la migration à Béni Mellal, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités que mène le CRI pour faire connaître les opportunités d'investissement offertes au niveau de la région notamment auprès de la communauté marocaine à l'étranger.

Dans une déclaration à la MAP, le Directeur du Pôle Maison de l'investisseur au sein du CRI Béni Mellal-Khénifra, Adil Azmi a souligné que cette rencontre se veut une occasion pour expliquer, de près, aux Marocains du monde les mutations que connaît le monde des investissements au Maroc et dans la région Béni Mellal-Khénifra, relevant qu'il s'agit également d'une occasion pour s'arrêter sur la dynamique positive des investissements au niveau de la région, surtout depuis la réforme du CRI et la création de la Commission régionale unifiée d'investissement (CRUI). La durée de traitement des dossiers d'investissement a été réduite à moins de 6 jours, a expliqué M. Azmi, réitérant la disposition entière du CRI à accompagner les Marocains du monde dans leurs projets d'investissement notamment à travers le programme Izdihar. Le CRI accompagnera les MRE dans leurs projets d'investissement aussi bien dans le volet relatif au financement dans le cadre du programme Intelaka que dans l'accès aux mesures incitatives offertes dans le cadre du fonds MDM Invest ou du fonds régional d'appui à l'investissement et à la création de l'emploi au niveau de la plateforme industrielle intégrée "Agropole Béni Mellal".

Le CRI intensifie ses efforts en cette conjoncture marquée par la pandémie du nouveau Coronavirus qui a impacté de larges pans de l'économie, pour stimuler l'activité économique et l'investissement aux niveaux local et régional à travers une série de mesures incitatives.

Ainsi, une série d'initiatives destinées à améliorer l'attractivité de la région en matière d'investissement sont en train d'être mises en œuvre, notamment le programme "Izdihar" qui est un dispositif permettant de fédérer les principaux acteurs en charge de l'accompagnement des entrepreneurs dans la région, afin de dispenser une offre d'accompagnement claire, cohérente, complète et à forte valeur ajoutée pour les entrepreneurs et les TPME de la région.

Plusieurs chantiers sont également programmés surtout en matière de mise en place des plateformes digitales, la mobilisation du foncier, le lancement des fonds régionaux d'appui, l'accompagnement des TPME et la réalisation des études.

Les recettes fiscales affichent un bon comportement

À u premier semestre 2021, l'exécution des prévisions de la loi de finances (LF) laisse apparaître un déficit budgétaire de 29,5 MMDH, quasiment au même niveau que celui dégagé à la même période en 2020.

« La situation des charges et ressources du Trésor au titre du premier semestre de l'année en cours fait ressortir un déficit budgétaire de 29,5 MMDH, contre un déficit de 29 MMDH à la même période de 2020 », souligne le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (MEFRA) rappelant que le déficit, à fin juin 2020, intégrait un excédent de 15,3 MMDH au titre du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie Covid-19.

Selon ce document statistique, établi par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, « cette situation devrait être analysée en tenant compte d'un effet de base lié à l'impact sur les recettes fiscales de l'arrêt brutal de l'activité en 2020 (notamment durant la période du confinement) et de la mobilisation, en 2020, de recettes exceptionnelles importantes dans le cadre du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie Covid-19 ».

La même source relève que son analyse tient également compte des



signes de redressement de l'activité économique, perceptibles à partir du premier trimestre 2021.

Il faut dire que cette situation intervient dans un contexte marqué notamment par une bonne campagne agricole, la reprise de la demande intérieure et le déroulement de la campagne de vaccination dans des conditions favorables. Une situation qui tient compte, en outre, de l'assouplissement des mesures de restriction sanitaires observées au cours du mois de juin dernier.

Ainsi, sur une base nette des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, les recettes ont enregistré une hausse de près de 10,8 MMDH comparativement à fin juin 2020 et un taux de réalisation de 50,4% par rapport aux prévisions de la loi de finances (LF).

A l'exception de l'IS qui a reculé de 3 MMDH ou 11,8%, en raison, notamment, de la baisse de l'activité en 2020, le ministère de l'Economie indique que les recettes fiscales ont affiché un bon comportement. Elles se sont en effet inscrites en hausse de 8,4% pour s'établir à 8,3 MMDH, enregistrant ainsi un taux de réalisation de 55,2%.

« Cette augmentation est de 11,8 MMDH ou 12%, si l'on tient compte de la contribution de solida-

rité affectée, en 2021, au Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale », précise le MEFRA.

Les recettes non fiscales, qui se sont élevées à 9,8 MMDH contre 8,4 MMDH à fin juin 2020, proviennent (à hauteur de 5,2 MMDH) « des produits provenant des établissements et entreprises publiques, notamment au titre des dividendes de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (2 MMDH) et de l'OCF (2 MMDH) », explique le Ministère.

En ce qui concerne les dépenses ordinaires, l'exécution de celles-ci fait ressortir une hausse 5,4% à 6,6 MMDH et un taux d'exécution de 51,8%.

Cette évolution est attribuée à « la hausse des dépenses de biens et services de 4,2 MMDH, dont 4,5 MMDH au titre des dépenses de personnel, notamment sous l'effet des rappels (+2,5 MMDH) et des mesures de la troisième tranche de l'augmentation des salaires décidée en 2019 dans le cadre du dialogue social », souligne-t-on.

S'agissant des dépenses au titre des « autres biens et services », il apparaît qu'elles ont, en revanche, accusé un léger recul de 0,3 MMDH.

Quant à la charge de la compen-

sation, elle s'est améliorée de 1,6 MMDH en raison notamment de la hausse du cours du gaz butane qui a atteint une moyenne de 530,01 \$/T, poursuit le document notant, par ailleurs, que les intérêts de la dette sont ressortis en hausse de 697 MMDH.

Comme le relève le MEFRA, « ces évolutions des recettes et des dépenses ordinaires se sont traduites par un solde ordinaire négatif de 8,4 MMDH contre -12,7 MMDH à fin juin 2020, soit une amélioration de 4,2 MMDH ».

Concernant les dépenses d'investissement, il ressort que les émissions ont atteint 31,8 MMDH, soit quasiment le même niveau qu'à fin juin 2020 », note le document soulignant que, comparativement aux prévisions de la LF 2021, leur taux de réalisation s'est établi à 46,7%.

Il est à souligner que les comptes spéciaux du Trésor ont fait ressortir un solde excédentaire de 10,7 MMDH contre 15,3 MMDH à fin juin 2020.

Si l'on tient compte de ces évolutions et d'une réduction des opérations en instance de 18,2 MMDH, « la situation des charges et ressources du Trésor dégage un besoin de financement de l'ordre de 47,8 MMDH », conclut le ministère.

Alain Bouithy



Le déficit budgétaire a atteint 29,5 MMDH au premier semestre

Les réserves en devises dépassent 320 MMDH en 2020

Les réserves en devises du Maroc ont affiché une hausse spectaculaire d'environ 290% durant la période allant de 2002 à 2020 pour s'établir à 320,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'année écoulée, ressort-il d'un rapport sur le bilan de l'action gouvernementale 2017-2021.

« Les réserves en devises constituent l'une des plus importantes garanties dont les pays disposent pour couvrir leurs échanges extérieurs. En effet, les

réserves nationales en devises sont passées de 105 MMDH en 2002 à 320,3 MMDH en 2020, soit une hausse de près de 290% », indique la même source.

Le rapport met également en avant le dynamisme économique national, qui se reflète dans l'évolution des échanges extérieurs du Royaume, notant que le développement de l'industrialisation s'est traduit par une hausse des importations, notamment celles d'équipements industriels et d'énergie, rapporte la MAP.

Néanmoins, l'impact de cette augmentation a été atténué grâce au développement d'une offre export compétitive, tournée vers les chaînes de valeur mondiales.

Le taux de couverture des importations par les exportations s'est, pour sa part, amélioré, passant de 42,8% en 2009 à 62,4% en 2020, fait savoir ledit rapport, ajoutant que les exportations de haute technologie sont devenues équivalentes à celles du phosphate brut.

Par ailleurs, l'augmentation

des recettes voyages, des transferts des Marocains résidant à l'étranger (MRE) ainsi que l'amélioration du taux de couverture des importations par les exportations ont entraîné une amélioration significative du compte courant de la balance des paiements qui s'est soldé en 2020 à -2%. Ce dernier s'est, en effet, fortement détérioré depuis 2007, atteignant son pic à environ -9,5% du produit intérieur brut (PIB) en 2012 sous l'impact de la hausse des prix du pétrole.



Tanger Med améliore son chiffre d'affaires de 25% au premier semestre

Le chiffre d'affaires (CA) consolidé du pôle portuaire Tanger Med s'est établi à près de 1,46 milliard de dirhams (MMDH) à fin juin 2021, en hausse de 25% par rapport à la même période une année auparavant.

Sur le seul deuxième trimestre, le CA du pôle portuaire, qui englobe Tanger Med Port Authority (TMPA), chargée de l'exploitation du Port Tanger Med 1 et du Port passagers et rouliers, et Port Tanger Med 2 (TM2), s'est élevé à 720 millions de dirhams (MDH), après 536 MDH au T2-2020, indique un communiqué de Tanger Med. Le CA de la société TMPA a augmenté de 11% à 985 MDH

à fin juin et celui de TM2 de 71% à 474 MDH, fait savoir la même source, notant qu'un total de 52 millions de tonnes de marchandises a été traité à fin juin, dont 28 millions de tonnes sur le T2-2021.

Les investissements engagés au titre des six premiers mois de l'année se sont élevés à 461 MDH, dont 335 MDH pour TMPA et 126 MDH pour TM2. Ces investissements sont relatifs aux projets d'infrastructures, voiries, réseaux divers et infrastructures IT.

S'agissant de l'endettement consolidé, il a reculé de 2% par rapport à fin décembre 2020 pour se situer à 10,6 MMDH, dont 3 MMDH de TMPA et 7,6 MDH de TM2.

Accord de partenariat dans le domaine de l'aéronautique

Un accord de partenariat a été signé, lundi à Rabat, entre le ministre délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger et le Réseau des compétences en Aéronautique aux États-Unis et au Canada, afin de contribuer au renforcement de l'attachement des Marocains d'Amérique du Nord à leur Mère Patrie.

La signature de cet accord intervient en application des Hautes Orientations royales en vue de l'élaboration d'une politique publique innovante en matière de migration afin d'accompagner les Marocains résidant à l'étranger (MRE) et répondre à leurs préoccupations, a indiqué le ministre délégué dans un communiqué, ajoutant qu'il s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de mobilisation des compétences marocaines à

l'étranger.

Dans le cadre de cet accord, rapporte la MAP, le ministère s'engage à soutenir et accompagner les activités de ce réseau, qui regroupe des compétences marocaines résidant aux États-Unis d'Amérique et au Canada, ayant acquis une grande expérience dans le domaine de l'aviation et de l'aéronautique, notamment l'organisation d'universités d'été pour former des étudiants et des ingénieurs marocains en aéronautique et de programmes de mobilisation d'expertise pour des projets liés à ce domaine.

Cet accord vise également à favoriser l'échange d'expertises et d'expériences entre les experts du réseau et les experts au Maroc, couronnant ainsi un travail de coordination entre le ministère et le Réseau durant plusieurs semaines pour organiser une université d'été du 12 au 17 juillet à l'École Nationale supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM), indique le communiqué, notant que cette université d'été permettra aux étudiants et ingénieurs marocains de se former dans des domaines liés à l'aviation grâce aux experts de ce réseau.

Face à la globalisation de la recherche scientifique et technologique, une rencontre a été programmée avec la Commission maroco-américaine pour les échanges éducatifs et culturels, afin de présenter un exposé sur les déplacements scientifiques entre le Maroc et les USA au profit d'étudiants, d'ingénieurs et de cadres marocains, dans le but de mettre



en place des programmes d'échanges étudiants/scientifiques entre les deux pays, ajoute la même source.

Le ministre délégué chargé des MRE a indiqué avoir mis en place des programmes et des mesures permettant de mettre les compétences marocaines à l'étranger au service du développement du Maroc, eu égard à leur rôle en termes de transfert de connaissances et de technologie.

Le ministère a également évoqué dans ce cadre, la stratégie nationale concernant les MRE, notamment le programme national de mobilisation des compétences à l'étranger, et son but d'impliquer les Marocains du monde dans les projets nationaux de développement, en tissant des partenariats solides et efficaces avec des réseaux de compétences d'experts marocains résidant à l'étranger.

Le communiqué souligne enfin que les résultats d'une étude réalisée en 2016 par le ministère, en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économique, a révélé que près de 500.000 (17%) des marocains résidant dans les pays membres de cette organisation disposent d'un diplôme supérieur et s'activent dans des secteurs scientifiques et économiques stratégiques et sitaux.



Renforcer l'attachement des Marocains d'Amérique du Nord à la mère patrie

Signature à Benguerir de conventions de partenariat sur la mobilité électrique



Plusieurs conventions de partenariat portant sur la mobilité électrique ont été signées, lundi à Benguerir (province de Rehamna), en marge de la cérémonie d'inauguration d'une nouvelle ligne de production de bornes de recharge pour véhicules électriques développées par des compétences marocaines.

Signées entre le Green Energy Park (GEP), plateforme verte développée par l'Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles (IRESEN), et des sociétés ou organismes nationaux et usagers de solutions technologiques, ces conventions visent à encourager la mobilité électrique durable à travers l'industrialisation de solutions marocaines et le développement d'un écosystème national sur la mobilité électrique, rapporte la MAP.

La première convention, signée entre le GEP et la société EMVC (Emove Vehicules

Company), s'assigne pour objectif le développement de solutions de mobilité légère.

Quant à la seconde convention de partenariat paraphée entre le GEP et CENTRE-LEC, acteur national incontournable dans les métiers de la conception, fabrication et installation électrique, elle vise le développement de solutions de mobilité électrique et de solutions de conversion de la puissance.

La 3ème convention de partenariat, conclue entre GEP, IRESEN et la Société d'aménagement Zenata (filiale du groupe CDG), a pour objet l'intégration de solutions de mobilité durable et des réseaux intelligents au niveau de l'Eco-cité de Zenata.

La 4ème convention de partenariat, signée entre l'Agence Marocaine pour l'Efficacité énergétique (AMEE) et le GEP, est une convention spécifique pour le déploiement des bornes "iSmart" au niveau des

villes du Maroc.

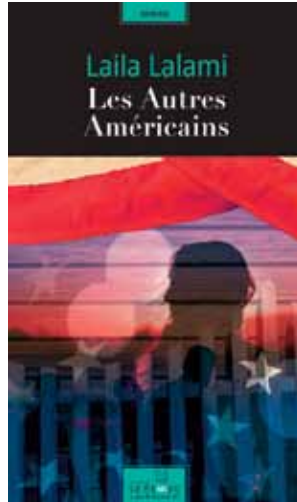
La cinquième convention, paraphée entre GEP et Yoom, concerne un contrat pour le déploiement de borne iSmart au niveau des stations services, alors que la 6ème convention, conclue entre GEP et la société Valtronic, vise la création de l'écosystème pour la production de la borne "iSmart".

Une autre convention signée entre GEP et la société ADELMA, a pour objet la création de l'écosystème pour la production de la borne "iSmart", alors que le 8ème partenariat, conclu entre Halmes Maroc et GEP, se rapporte à la création de l'écosystème pour la production de la borne "iSmart".

La dernière convention, signée entre Green Energy Park et la société Afri Mobility, vise, quant à elle, le développement d'une borne à recharge rapide pour les véhicules électriques.

Art & culture

Laila Lalami présente “Les autres Américains” à Rabat



L'écrivaine maroco-américaine, Laila Lalami, a présenté, lundi à Rabat, son roman “Les autres Américains”, une œuvre retraçant le destin bien amer d'une famille d'origine marocaine installée aux USA en quête du rêve américain.

Ce roman, traduit en français aux éditions Bourgeois puis réédité et publié aux éditions Le Fennec en 2020, a été présenté lors d'une rencontre littéraire organisée par la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger en présence de l'auteur de l'ouvrage.

Fonctionnant sur le principe du roman choral, “Les autres Américains” dresse le portrait d'une famille d'origine marocaine installée en Californie et endeuillée par le décès de son patriarche Driss Guerraoui, brutalement renversé par une voiture qui a pris la fuite. Ce drame donne lieu à une enquête de police et ouvre la voie à des questionnements autour de sujets comme la migration, l'identité et l'appartenance.

Intervenant lors de cette rencontre,

Lalami s'est dite honorée de présenter ce roman qui présente “une vue panoramique de la société américaine”, avec “la vie de la communauté immigrée pour attache”. “La première page de ce livre interpelle quant à la question de si cette mort est le résultat d'un accident ou d'une meurtre”, a-t-elle dit, détaillant les principales étapes de l'écriture de cet ouvrage qu'elle a commencé en 2014 et qui a été publié aux Etats-Unis en 2019. “Les autres Américains” contemple “la dimension personnelle et la dimension politique et met les deux en dialogue”, a-t-elle ajouté, faisant allusion aux différents protagonistes du roman qui prennent la parole à tour de rôle pour raconter leur histoire.

Ces voix s'unissent et se contredisent pour relater leur quotidien dans l'Amérique d'aujourd'hui, et font de la ville de Californie où se déroulent les faits le théâtre de ses tensions identitaires les plus enfouies. “Dans chaque création il y a une part de l'auteur et une part d'imaginaire”, a noté Lalami, revenant sur les inspirations de son

roman. Modérant cette rencontre, l'éditrice Layla Chaoui (Editions Le Fennec) a mis en avant la particularité du roman, qui interpelle et traite de manière différente la question de la migration, en alternant les points de vue, les ressentis, les témoignages et les opinions. Il s'agit d'un roman très intéressant du point de vue littéraire car il explore l'univers d'une famille qui a choisi de s'installer aux Etats-Unis et présente une vision polyphonique de la société américaine, a-t-elle expliqué.

Fatiha Amellouk, chargée du pôle art, culture et communication à la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger a, quant à elle, mis en avant l'identité littéraire de Laila Lalami, une écrivaine marquée par l'expérience migratoire. “L'espace rivage qui est destiné aux créateurs marocains et étrangers accueille aujourd'hui une rencontre littéraire avec Laila Lalami autour de son roman +Les autres Américains+. Cette écrivaine est marquée par son expérience en tant qu'immigrée et ses autres romans évoquent également ce sujet”, a-t-elle indiqué

dans une déclaration à la MAP.

La rencontre littéraire a été marquée par une session de questions-réponses autour du roman et par une séance de signature de l'ouvrage.

Laila Lalami est une romancière d'expression anglaise et professeur de création littéraire à l'Université de Californie à Riverside. En 1991, après l'obtention d'une licence en littérature anglo-saxonne à l'Université Mohammed V de Rabat, elle rejoint l'Université College de Londres pour poursuivre ses études de maîtrise en linguistique. En 1992, elle s'installe à Los Angeles et obtient un Ph.D. en linguistique à l'Université de Californie du Sud.

Son premier roman, “De l'espoir et autres quêtes dangereuses” (Hope and Other Dangerous Pursuits), publié en 2005 a été traduit en cinq langues. D'autres publications vont suivre : “Secret Son” (2009), “The Moor's Account” (2015) qui a obtenu l'American Book Award, “The other Americans” (Les autres Américains” (2019) et “Conditional citizens” (2020).

Le plus ancien cinéma en activité au monde est français



Dans le sud de la France, l'“Eden-Théâtre”, lieu de projection des premiers films des frères Lumière, pionniers du cinématographe, a été officiellement reconnu comme le plus ancien cinéma au monde en activité par le Guinness Book.

Situé à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), près de Marseille, il renferme la “plus ancienne salle de cinéma en activité au monde” (Oldest purpose-built cinema in operation), a proclamé début juillet le guide de référence, qui recense et certifie les records du monde. “C'est un dossier administratif de plus de deux années de recherches qui trouve sa récompense”, a salué dans un communiqué Michel Cornille, président de l'Association “Les lumières de l'Eden”, exploitant de l'établissement qui a fêté ses 132 ans en juin. “C'est une grande émotion car durant toute ma vie j'ai vu ma famille se battre pour que l'Eden continue à vivre”, a confié à l'AFP Marie-Laure Smilovici, directrice de l'Eden et arrière-petite-fille des propriétaires historiques, expliquant avoir été aidée dans ce combat par l'arrière-petit-fils d'un des frères Lumière.

Inauguré le 15 juin 1889 dans ce petit port méditerranéen qui ne comptait alors que 12.000 habitants (plus de 35.000 aujourd'hui), l'Eden a accueilli à ses débuts des représentations théâtrales, des concerts et même des rencontres sportives de boxe ou de lutte gréco-romaine, explique le site du ci-

néma. Son ancien propriétaire, Raoul Gaudin, s'était lié d'amitié avec Antoine Lumière, père de Louis et Auguste Lumière, qui avait acquis une résidence estivale dans la région. Invité à participer à une première “expérience cinématographique” chez les Lumière le 21 septembre 1895, il propose à Antoine de renouveler l'expérience à l'Eden, a expliqué à l'AFP la chargée de communication du cinéma.

Mais la projection organisée quelques jours plus tard tourne court pour des raisons techniques. Antoine Lumière renouvelle alors l'expérience à Paris au salon indien du Grand Café, disparu au XIXe siècle, le 28 décembre 1895, date aujourd'hui considérée par les historiens comme celle de la naissance du cinéma, précise-t-elle.

Puis aucune projection n'est ensuite reportée jusqu'au 21 mars 1899 où l'Eden programme une vingtaine de films des frères Lumière comme “Le lancement d'un navire à La Ciotat”, “Un voyage à travers les Alpes en chemin de fer”, “Les Cow-boys d'Amérique” ou encore “Un crépage de chignons”. C'est cette séance qui a été retenue par le Guinness Book pour son homologation.

L'affiche de cette première projection, aujourd'hui exposée dans le hall, annonce un “spectacle des plus scientifiques, absolument moral et intéressant, aussi bien goûté des grandes personnes que des enfants que l'on peut amener sans crainte”.



Matt Damon révèle avoir refusé le premier rôle d'“Avatar”

Matt Damon a révélé lors d'une conférence de presse à Cannes avoir refusé le rôle de Jake Sully, le personnage principal d'Avatar. Le réalisateur James Cameron lui avait proposé à l'époque 10% des recettes. L'acteur ignorait alors que le long-métrage deviendrait le film le plus lucratif de l'histoire, avec 2,8 milliards de recettes autour du globe.

“On m'a proposé un petit film qui s'appelle Avatar”, a-t-il plaisanté, comme le rapporte Deadline. “James Cameron m'a proposé 10% (...) Je vais entrer dans l'histoire... vous ne trouverez jamais un acteur qui a refusé de l'argent.”

Avec 2,789 milliards de dollars engrangés autour du globe, le long-métrage de 2009 s'est imposé comme un triomphe commercial sans précédent. Il a gardé la première place du classement avant d'être dépassé par Aven-

gers: Endgame en juillet 2019. Mais le film de James Cameron est repassé premier en mars dernier en sortant de nouveau en Chine, ce qui lui a permis de récolter 7,8 millions de dollars supplémentaires.

Selon le Hollywood Reporter, qui a calculé les bénéfices du film en soustrayant le coût de production, du marketing et des effets de l'inflation, Avatar a rapporté 1,2 milliards de dollars aux studios. Ce sont donc 120 millions de dollars que Matt Damon a laissé passer.

L'acteur, qui se trouvait à Cannes pour le film Stillwater, présenté hors compétition, a expliqué que c'est sa “morale” qui l'a empêché d'accepter le premier rôle d'Avatar, car il s'était déjà engagé pour la saga Jason Bourne et ne voulait pas l'abandonner. Le rôle de Jake Sully est finalement revenu à Sam Worthington, alors peu connu. Ce dernier sera présent au casting des suites dont la première est attendue pour 2022.

Bouillon *de culture*

Chants de Madih et Samaa



A l'occasion de la fête de l'Aïd Al-Adha, l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable organise, jeudi 15 juillet à partir de 18h00, une soirée de chants de Madih et Samaa, avec la participation de la chorale Anwar, sous la direction d'Ibrahim Al Achhab.

Cette soirée, qui se déroulera au siège de l'association, sera diffusée en direct sur ses pages Facebook et Youtube.

Rencontre livresque

Dans le cadre de l'événement “Horizons pluriels”, organisé par la Fondation Ali Zaoua, une rencontre livresque se tiendra le 18 juillet à 16h avec l'écrivain Youssef Saïdi autour de son œuvre “Les dents d'amour”. Modéré par Amina Outmouhine, ce rendez-vous littéraire se déroulera au Centre culturel Les Etoiles de Sidi Moumen à Casablanca.



Fès abrite le deuxième Forum national de la culture et de la pensée

La ville de Fès a abrité, ce week-end, la deuxième édition du Forum national de la culture et de la pensée, organisée sous le thème “Vers des stratégies nationales de l'action

culturelle”.

Initiée par la Fondation “Approches pour les industries culturelles” en partenariat avec la direction régionale de la culture de Fès-Meknès, cette édition a porté le

nom de l'écrivain marocain Azzedine Al Khattabi.

Intervenant à l'ouverture de cette rencontre, le président de la Fondation “Approches pour les industries culturelles”,

Jamal Boutayeb, a indiqué que la tenue de ce forum vient en couronnement des activités culturelles de la Fondation, ajoutant qu'il a été l'occasion pour présenter les nouvelles publications, faire le bilan de l'action de la Fondation et célébrer la culture, la pensée et la créativité.

Malgré la crise sanitaire de la Covid-19, l'action culturelle de la Fondation s'est poursuivie, a indiqué M. Boutayeb, ajoutant que cette deuxième édition a rendu hommage à l'écrivain Azzedine Al Khattabi, qui est l'un des symboles de la culture et de la littérature avec une riche contribution dans les domaines de la traduction, la philosophie, l'anthropologie, la critique cinématographique et la sociologie.

De son côté, l'écrivain Azzedine Al Khattabi a loué l'action “importante” de la Fondation “Approches” et ses efforts visant à promouvoir l'action culturelle et la lecture parmi les jeunes, ajoutant que ce travail aura un effet positif sur la scène culturelle au Maroc.

Au menu de cette deuxième édition du forum, figuraient six sessions scientifiques traitant de la créativité des femmes dans divers domaines de l'écriture, ainsi que la présentation d'un ensemble d'ouvrages et la signature de nouvelles publications littéraires et culturelles.



Où sont passés tous les tigres asiatiques ?

Horizons



C'était censé être le siècle asiatique, l'ascension de la Chine n'étant qu'une partie – bien que majeure – de l'histoire. Le reste allait concerner d'autres étoiles montantes de la région : des économies potentiellement énormes comme l'Inde, des pays à revenu intermédiaire supérieur à l'industrialisation rapide comme la Malaisie, des exportateurs stratégiquement importants de minéraux et d'autres matières premières comme l'Indonésie, et quelques jeunes relativement nouveaux sur le bloc, y compris le Vietnam et le Bangladesh.

Beaucoup considéraient l'Asie comme la région la plus dynamique du monde, avec une démographie relativement favorable et un potentiel de diversification économique, tandis que l'économie de plus en plus gargantuesque de la Chine et l'évolution des chaînes d'approvisionnement entraîneraient inévitablement une grande partie de la région. Les propres plans de commerce extérieur et d'investissement étranger de la Chine ont renforcé cette conviction. Le pays fournirait une aide étrangère substantielle, des investissements directs et des prêts d'institutions comme la Banque de développement de Chine et la Banque d'import-export de Chine, puis d'une manière soi-disant plus structurée à travers l'initiative "la Ceinture et la Route". Ces efforts développeraient les infrastructures de transport et d'énergie et fourniraient un soutien logistique pour l'amélioration du commerce régional et mondial.

C'était du moins la perception répandue au début des années 2010, renforcée par la reprise relativement rapide de la majeure partie de la région après la crise financière mondiale de 2008. Mais beaucoup de choses ont changé au cours de la dernière décennie. L'obsession de l'Occident pour la Chine et la

menace perçue de la montée en puissance de ce pays signifient que les dirigeants du G7 (et la plupart des commentateurs occidentaux) n'ont pas examiné en détail les autres marchés émergents asiatiques. S'ils l'avaient fait, ils auraient constaté que certains d'entre eux connaissaient une trajectoire plus troublante.

De toute évidence, la production et l'investissement ont tous deux chuté pendant la crise du Covid-19, et les perspectives de reprise restent incertaines. Mais le dynamisme économique de la région s'était estompé avant même que la pandémie ne perturbe tout. Bien que quelques économies asiatiques relativement petites (comme le Vietnam) aient signalé de fortes exportations de biens au cours de la période précédant la pandémie, de nombreuses autres ont montré des signes inquiétants de ralentissement et un élan plus faible pour se diversifier.

Considérez quatre économies de marché émergentes qui ont été largement présentées comme des exemples de « réussite asiatique » et qui sont brièvement devenues les chouchous des marchés financiers mondiaux : l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande. La croissance du PIB dans chacun de ces pays a considérablement ralenti ces dernières années. En Inde, la croissance annuelle a ralenti de 8% en 2016 à 4% en 2019, et même ces chiffres sont largement considérés comme des surestimations en raison de changements dans le processus de calcul. L'économie thaïlandaise, qui était en croissance de plus de 7% par an au début de la dernière décennie, n'a progressé que de 2,3% en 2019, tandis que la croissance en Malaisie est passée de 7,4% à 4,3% au cours de la même période. Ce n'est qu'en Indonésie, où la croissance est passée de 6,2% en 2010 à 5% en 2019, que le ralentissement a été relativement mineur.

Une cause évidente de cette décélération a été la baisse des taux d'investissement. En Malaisie, en Indonésie et en Thaïlande, cela reflétait une tendance à moyen terme déclenchée par la crise de l'Asie de l'Est de 1997-98, après laquelle les taux d'investissement se sont effondrés d'au moins un quart, passant de précédents sommets de près de 40% du PIB à environ 30%. En Malaisie, l'investissement a encore diminué au cours des années 2010, pour ne représenter que 19% du PIB en 2019. L'investissement en Inde a également fortement diminué, passant de 40% du PIB en 2010 à 30% en 2019. Et l'investissement dans tous ces pays a de nouveau diminué au cours de l'année pandémique 2020.

Mis à part la Covid-19, pourquoi les taux d'investissement ont-ils baissé ? Après tout, ces économies ont été les bénéficiaires non seulement des stimuli positifs de la Chine, mais aussi de l'intérêt actif de la finance mondiale. Elles ont attiré des capitaux de toutes sortes : investissements directs étrangers, flux de portefeuille, financements obligataires et autres emprunts commerciaux extérieurs. Pourquoi tout cela n'a-t-il pas généré des investissements et une croissance plus élevés ?

Il s'avère que les flux de capitaux sans restriction étaient en fait le problème. Bien que les entrées de non-résidents aient été importantes et croissantes, les sorties de résidents l'ont été aussi. En conséquence, les entrées nettes ont souvent été faibles. La Malaisie a en fait été un exportateur net de capitaux pendant une bonne partie de la dernière décennie, tout comme la Thaïlande certaines années. Pire encore, les taux de rendement des actifs financiers de ces pays détenus à l'étranger (que ce soit par les banques centrales ou les investisseurs privés) étaient nettement inférieurs à ceux des actifs financiers à l'intérieur de l'économie détenus

par les non-résidents.

Ce différentiel a entraîné d'importantes pertes de seignuriage annuelles. En Thaïlande, par exemple, ces pertes représentaient jusqu'à 5,2% du PIB chaque année en 2010-18 selon la CNUCED – bien plus que les entrées nettes de capitaux. Et même lorsque les entrées nettes de capitaux étaient positives, comme en Inde et en Indonésie, elles ne se sont pas traduites par une augmentation de l'investissement intérieur ou n'ont pas permis d'investir dans les secteurs souhaités. Au lieu de cela, les banques centrales ont ajouté à leurs réserves de change afin de s'auto-assurer contre une éventuelle fuite des capitaux et de gérer le taux de change face à des mouvements de capitaux importants.

Pendant ce temps, les gouvernements des économies émergentes sont devenus si inquiets des réponses négatives des marchés financiers qu'ils ont limité leurs propres capacités de relance budgétaire pendant les ralentissements, y compris dans le cadre de la pandémie actuelle. Par conséquent, ironiquement, la libéralisation financière qui était censée fournir aux marchés émergents davantage de ressources pour l'investissement intérieur a conduit exactement à l'inverse.

Il n'y a pas de solution miracle qui puisse garantir que les économies asiatiques « émergentes » émergent réellement et tiennent leurs énormes promesses. Mais une reconsidération radicale de la gestion du compte de capital dans ces pays serait un bon point de départ.

Par Jayati Ghosh
Secrétaire exécutif d'International Development Economics Associates et professeur d'économie à l'Université du Massachusetts Amherst et membre de la Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises.

Wes Anderson, une petite industrie du cinéma à la conquête de Cannes

Portrait



Wes Anderson ne fait ni des comédies, ni des drames, ni des films d'aventure. Il fait du Wes Anderson. Une recette cinématographique à nulle autre pareille, teintée de folie douce et qu'il pousse plus loin que jamais avec "The French Dispatch", en lice pour la Palme d'Or.

Sur le tapis rouge, avec son visage toujours juvénile à 52 ans, son air un peu dandy avec ses cheveux mi-longs, Wes Anderson semble sorti tout droit de ses propres films. Et comme l'auteur de "The Grand Budapest Hotel" ou "À bord du Dar-

jeeling Limited" ne fait rien comme les autres, c'est à bord d'un bus que le casting XXL de son film a débarqué pour enflammer le tapis rouge.

Le fidèle Bill Murray était là, qui balade de film en film son flegme et son air pince-sans-rire, panama sur la tête. Il joue le rôle du rédacteur en chef du supplément d'un magazine américain, basé dans la ville française fictive d'Ennu-sur-Blasé. L'accompagnaient aussi Tilda Swinton, Adrien Brody et Owen Wilson, autres fidèles "andersoniens", et des convertis récents, comme Timothée Chalamet et Benicio del Toro.

Le film, l'un des plus attendus de la sélection cannoise, ne déroge pas à la patte inimitable de ce magicien de l'image, lointain héritier de Méliès obsédé par le détail et la symétrie, qu'il a cultivés depuis ses débuts, avec des films comme "La famille Tenenbaum" ou "La vie aquatique".

"The French Dispatch" pousse le patchwork encore plus loin, avec ses petites histoires enchâssées, conçues comme autant de chapitres visuels, ouvragés avec minutie, en noir et blanc, couleur ou dessin animé. L'histoire, elle, semble parfois réduite au rang de prétexte.

Peu de réalisateurs sont à ce point associés à un style aussi décalé et spé-

cifique, parsemé de personnages obsessionnels — ici un cuisinier de commissariat, Nescaffier (Stephen Park), un jeune révolutionnaire amoureux (Timothée Chalamet), une gardienne de prison qui pose nue pour un détenu-artiste (Léa Seydoux) —, de lettres manuscrites et de couleurs pastel.

Avec "The French Dispatch", il dit aussi son amour pour le journalisme façon "New Yorker" et la France, où ce natif du Texas s'est installé, montrée à l'écran dans une version rétro et fantasmée.

Wes Anderson a su garder un contrôle artistique total sur ses créations et le casting de luxe réuni pour tourner à Angoulême "The French Dispatch" donne la mesure de l'aura de celui dont on dit les plateaux très conviviaux. Ces vedettes "tournent dans ses films parce que c'est marquant", explique le critique britannique Dorian Lynskey à l'AFP. "C'est un type facile, qui produit pourtant une esthétique totale, qu'on imaginerait plutôt associée avec un réalisateur difficile".

Nommé sept fois aux Oscars, mais jamais lauréat, cet ovni d'Hollywood brigue la Palme d'Or à Cannes, où il concourt pour la deuxième fois, après "Moonrise Kingdom" en 2012.

Si son univers est tendre, le ton est parfois faussement enfantin, chez ce réalisateur marqué par le divorce de ses parents à l'âge de 8 ans. Son oeuvre est traversée par les drames de la vie : l'abandon, le suicide, la perte des illusions... Certains de ces thèmes, mais aussi l'enfermement ou l'enlèvement, affleurent aussi dans "The French Dispatch".

"Il semble qu'il soit particulièrement nostalgique de ses 12 ans (...) âge où l'on peut être totalement submergé par un coup de foudre, où un livre peut prendre la place de votre monde tout entier", écrit Sophie Monks Kaufman, autrice d'un ouvrage sur le cinéaste.

Son cinéma est parfois qualifié de maniéré, taillé pour les hipsters avec son goût pour le clin d'oeil ironique et le désuet, et la carte postale sépia de la France des années 60 qu'il livre pourra agacer. Mais ses images ont eu une large influence, de la décoration intérieure aux pubs pour Gucci. Un compte Instagram, "Accidentally Wes Anderson" recense les photos de lieux réels qui mériteraient de figurer dans ses films...

"Parfois, j'ai songé à changer d'approche", a confié Wes Anderson à la radio américaine NPR. "Mais en vrai, c'est ça que j'aime faire".



Nommé sept fois aux Oscars, mais jamais lauréat, Anderson, ovni d'Hollywood, brigue la Palme d'Or



الجمهورية المغربية
 المملكة المغربية
 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Direction Régionale des Eaux et Forêts
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts de la Lutte Contre la Désertification de Tadla - Azilal
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tadla - Azilal

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°03/2021/DREFLCD-TA/SPVE

Pour la vente des coupes de bois : bois de service, bois de feu et des produits forestiers sur dépôts relevant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Tadla-Azilal.

Conformément aux dispositions de l'article 3 du Dahir du 20 Hija 1335 (10 octobre 1917) sur la conservation et l'exploitation des forêts et des articles n° 1, 16 et 18 du cahier des charges générales pour la vente des coupes de produits forestiers dans les forêts domaniales ou soumises au régime forestier approuvé par Décret n° 2.10.342 du 7 Joumada 1 1432 (11 avril 2011), il sera procédé le **Jeudi 29/07/2021 à 10h**, au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Tadla-Azilal, à l'adresse : **quartier Belle vue à Béni Mellal**, à l'ouverture des plis pour la vente des coupes et des produits forestiers répartis en **quinze (15) articles, dans les provinces de Béni Mella, Fquih Ben Saleh et Azilal**, répartis comme suit :

N° de L'articles	Produit Forestier	Province	Commune Territoriale	Volumen présumés			Cubature de bois (m³)
				BO (M3)	BO/01 (m3)	BF (M3)	
1	Bois de chêne vert	Béni Mellal	Aghlalt	-	-	1800	
2	Bois de chêne vert	Béni Mellal	Aghlalt	-	-	2829	
3	Bois de chêne vert	Béni Mellal	Aghlalt	-	-	3056	
4	Bois de chêne vert	Béni Mellal	Aghlalt	-	-	5400	
5	Bois de chêne vert	Azilal	Titane N'ou Hammou	-	-	2722	
6	Bois de chêne vert	Azilal	Titane N'ou Hammou	-	-	5953	
7	Bois de Pins d'Alep et maritime	Azilal	Agnoul N'Fikra	235	453	149	
8	Bois de Pin d'Alep	Azilal	Agnoul N'Fikra	-	-	1100	220
9	Bois de chêne vert et de Pin d'Alep sur dépôt au poste forestier de Werraz	Béni Mellal	Tat Nial et Bouzinda	-	-	1364	
10	Bois de chêne vert sur dépôt au barrage [J] Hannal et CCDFP d'El Kailou	Béni Mellal	Az Ouz El Baadi et Nassant	-	-	2370	
11	Bois de chêne vert, gîte vierge corrigés et Pin d'Alep en dépôt	Azilal	Titane et Ommou	-	-	675	
12	Bois de pin d'Alep sur dépôt au CCDFP de Dénouat	Azilal	-	-	-	141	
13	Charbon de bois de chêne vert déposé au siège du CCDFP d'Aghlalt	Béni Mellal	-	-	-	18,5	
14	Madriers de Cèdre déposés au siège du CCDFP d'Aghlalt	Béni Mellal	-	7	-	-	
15	Madriers de Cèdre déposés aux sièges des Secteurs Forestier de Dénouat et de Foum El Asser	Béni Mellal et Fquih ben Saleh	-	12	-	-	
Total				254	1694	26538	18,5

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au niveau des entités administratives ci après :

- 1) Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Tadla Azilal site Quartier Belle Vue à Béni Mellal
- 2) Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Azilal sites au quartier administratif à Azilal.

Le montant de la caution provision est fixé à :

- Vingt milles dirhams....(20.000,00 Dhs) pour les articles n° 7, 8, 14 et 15
- Dix milles dirhams.....(10.000,00 Dhs) pour les articles n°1 à 6
- Cinq milles dirhams....(5.000,00 Dhs) pour les articles n° 9 à 13.

Les plis seront déposés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la désertification du Tadla Azilal à Béni Mellal site à : quartier Belle Vue au plus tard le **28/07/2021 à 16 h 30 min** ou remis au président de la commission d'ouverture des plis séance tenue avant le début des travaux de la commission.

En application des articles 6 et 16 du cahier des charges générales précité, toute personne physique ou morale désirant participer au présent appel d'offres, doit **présenter pour chaque lot**, un pli contenant deux enveloppes distinctes :

1) **Enveloppe n°1 : Dossier administratif** contient les pièces suivantes :

1-1 - Pour les Exploitants forestiers:

- 1)- Demande d'admission timbrée qui doit préciser le nom et prénom, l'adresse du domicile élu par le candidat ou son siège social et le nombre des cautions déposées ;
- 2)- Photocopie de la carte d'identité nationale ou de la carte nationale d'identification électronique;
- 3)- Photocopie de la carte professionnelle d'exploitant forestier (B.S./B.O./B.E) en cours de validité ou attestation du dépôt du dossier complet pour l'obtention de ladite carte ou pour son renouvellement délivrée par le Directeur Régional des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification du lieu de dépôt ;
- 4)- Attestation fiscale délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le candidat est en situation fiscale régulière ;
- 5)- Récépissés de versement des cautionnements provisionnels ou attestations bancaires en tant que lieu ;
- 6)- Copie certifiée conforme à l'original du statut de la société pour les personnes morales ;
- 7)- Copie du cahier des clauses spéciales (Générales, administratives et techniques) dûment signé par le candidat avec la mention manuscrite « lu et accepté sans réserves en paraphant toutes les pages » ;

1-2 - Pour les menuisiers, artisans et marchands de bois, désirant participer aux lots de bois sur dépôts doivent présenter autres que les pièces énumérées ci-dessus le registre de commerce justifiant l'exercice des fonctions de menuisiers, des artisans et des marchands du bois - ou fonctions similaires ;

1-3 Pour les coopératives forestières, la demande d'admission doit être accompagnée par des copies de l'agrément, ou toute autre pièce tenant lieu, du procès verbal de la dernière assemblée générale et de l'impression au journal local des coopératives.

1-4 Les nouveaux candidats ne peuvent acquiescer qu'un seul lot.

N.B : Les candidats ne résidant pas au Maroc sont dispensés de fournir l'attestation fiscale. Les candidats physique ou morale, non résidants au Maroc ou ne disposant pas d'un siège social, doivent désigner un domicile de contact avec enu adresse pour la notification des actes postérieurs.

Chaque concurrent présentera un seul dossier administratif (enveloppe n°1) même s'il envisage de soucrire à tous les articles.

II (Enveloppe n°2 : Offre financière:

La soumission financière (signée, cachetée et timbrée) doit être présentée sous pli fermé et cacheté ne contenant aucune autre pièce conformément au modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres. Le montant total de la soumission financière doit être libré en chiffres et en toutes lettres. Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Tadla-Azilal, à l'adresse : quartier Belle vue à Béni Mellal ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Tadla-Azilal, à l'adresse : quartier Belle vue à Béni Mellal ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Tout offre du candidat doit être présentée par lot et mise dans un pli cacheté portant :

- Le nom l'adresse du candidat ;
- Numéro et l'objet de l'article,
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;
- et l'avertissement que « les plis ne doivent être ouverts que par le président de la commission d'appel d'offres lors de la séance publique d'ouverture de plis ».

Tout dossier incomplet sera écarté par la commission d'appel d'offres.

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent impérativement porter la même dénomination du candidat.

L'offre retenue est celle qui présente la soumission financière la plus élevée.

Les opérations de dépouillement sont publiques et les candidats peuvent être invités à y présenter de nouvelles offres sur le champ s'il y a lieu.

En cas d'offres égales, l'attribution de l'article est effectuée par tirage au sort.

N°6510/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE TAOUNATE
 CAIDAT OULID ALIANSI
 COMMUNE SIDI M'HAMED BEN LAHCEN

**Avis D'appel D'offre Ouvert
 N° 01/2021
 Séance Publique**

Le Vendredi 06 Aout 2021, à 10 H 00il sera procédé au siège de la Commune de Sidi M'hamed Ben Lahcen à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'occupation temporaire des locaux vacants situés au complexe commercial communal et ce comme suite :

Locaux	Numéro	Superficie
03 locaux	01-02 et 03	12.32 M ²

Il est à noter que le prix d'occupation temporaire des locaux cités au-dessus commence à partir de 375 dhs.

Toute personne intéressée par cette offre doit envoyer son dossier à M^r le président du conseil communal par voie postale avec accusé de réception ou le déposer directement au bureau d'ordre contre reçu ou soit le remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis, et contient les pièces suivantes :

-Dossier administratif :

- *Demande destinée à M^r le président de la commune.
- *Déclaration sur l'honneur légalisée.
- *Copie du C.P.S légalisée.
- *Attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée de moins d'une année.
- *Copie de la carte d'identité nationale.

-Dossier Financier

- *Acte d'engagement légalisé.

-Pour toute information veuillez contacter le service des ressources financières pendant l'horaire administratif ou contactez le N° : **0661509826.**

N°6511/PA

SOFICOMPT SARL
36 Rue De Casablanca
Apt2 Oujda
Tel/Fax 05 36 71 10 24
OVER TRANS SARLAU
Au Capital de 100 000,00 DIRHAMS
Siege Social: 4 Rue Abi El Mahajir Oujda
RC 31097
1- Aux termes de la décision daté à Oujda le 20 Avril 2021 l'associé unique de la société OVER TRANS SARLAU, siéggée à Oujda, 4 Rue Abi El Mahajir, décide ce qui suit :
1) Transfert de domicile fiscal à 4 Rue Abi El Mahajir Oujda.
2) Ajout de l'activité de transfert d'argent.
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce d'Oujda le 09/07/2021 sous le N° 2532.
N° 6488/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE
DIRECTION REGIONALE METEOROLOGIQUE DU CENTRE OUEST
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°1/2021/DRMCO/BC
Cet appel d'offre est réservé aux Petites et Moyennes Entreprises
Le 12/08/2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale Météorologique

du Centre Ouest à CASABLANCA, Angle Boulevard Sidi Abderrahmane et Moulay Ali chrif cité de l'air B.P 20030 Hay Salam CIL HAY HASSANIA à Casablanca, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix N°1/2021/DRMCO/BC. Relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système d'automatisation de l'observation météorologique de l'aéroport Benslimane et sa maintenance. (Préfecture Benslimane).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 25000,00 DHS (Vingt Cinq Mille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.788.632,00DHS (deux millions sept cent quatre-vingt-huit mille six cent trente-deux Dirhams et zéro Centimes TTC)
- L'estimation du maître d'ouvrage pour la maintenance est fixée à la somme de : 267.000,00 Dirhams (deux cent soixante-sept mille dirhams et zéro Centimes TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des documents

concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatifs aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, Angle Boulevard Sidi Abderrahmane et Moulay Ali chrif cité de l'air B.P 20030 Hay Salam CIL HAY HASSANIA Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 08Kaada 1435 (04Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de service des affaires administratives et financières avant le 09/08/2021 à 10 h Il est prévu une visite du lieu le 02/08/2021 à 10 h00mn à l'aéroport de Benslimane
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 6489/PA

du Centre Ouest à CASABLANCA, Angle Boulevard Sidi Abderrahmane et Moulay Ali chrif cité de l'air B.P 20030 Hay Salam CIL HAY HASSANIA Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les Travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes sur une superficie de 11ha, dans la forêt Urbaine d'Ain labouala, relevant de la DPEFLCD de Rabat.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia - RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 dhs)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Dix Sept Mille Cent Quarante et un dirhams et Quarante-huit centime TTC (117

141,48 Dh TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia - RABAT
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit Déposer leurs offres par voie électronique.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 6490/PA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia - RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 dhs)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Dix Sept Mille Cent Quarante et un dirhams et Quarante-huit centime TTC (117

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CERCLE D'AZILAL
CAIDAT D'AGOUJID
COMMUNE TERRITORIALE AGOUDI N'IKHAIR

Avis D'appels D'offres Ouvert

Le Mercredi 11 Aout 2021, il sera procédé dans la salle de réunions à la Commune d'Agoudi N'ikhair, à l'ouverture des plis relatifs à l'appels d'offre sur offres de prix suivant :

N° Appel D'offre	Objet de marché	Caution provisoire en dhs	Estimation du cout des prestations	Heure d'ouverture des plis
1/2021/BC /CTAN	Entretien De Bâtiments Pour Enseignement Primaire	3.000,00 (Trois mille dirhams)	159 796,80 (Centcinquante neuf mille sept cent quatre vingt seize dhs 80 cts)	10 h dix heures

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jomada 1434 (30 mars 2013) relatif aux marchés publics

les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la commune d'Agoudi N'ikhair
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune territoriale d'Agoudi N'ikhair.
- Soit les remettre directement au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 5du règlement de la consultation.

N°6492/PA

Royaume du Maroc
وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-Zeair.
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.

Avis d'Appel d'Offres Ouvert n° 57/2021/DPEFLCD-Rbt

(Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)

Le 09/08/2021 à 10h, il sera procédé dans le bureau du Directeur de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohammed VI Suissi Dar Essalam - RABAT à l'ouverture des plis, relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

LES TRAVAUX DE REBOISEMENT SUR 20HA DANS LA FORET URBAINE DE LA CEINTURE VERTE RELEVANT DE LA DPEFLCD DE RABAT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohammed VI Suissi Dar Essalam - RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille Dirham (10 000,00 Dh).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent six mille quatre cent Dirhams (206 400,00 Dh).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia - RABAT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Déposer leurs offres soit par voie électronique soit sur support papier.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
- Pour le présent appel d'offres, les entreprises marocaines doivent fournir une copie certifiée de l'attestation de qualification et classification délivrée par le HCFEFLCD reliant les données suivantes

Secteur	Catégorie	Qualification
1	5	L4

N°6491/PA

SOCIETE PETROELEC CONSULTING
 - Aux termes d'un acte s.p en date du 07/07/2021, l'association de la société PETROELEC CONSULTING SARL AU, a décidé :
 - Cession des parts sociales de Mr HICHAM ASRY de (1000) parts au profit de Mme. SOUAD CHAIBOUBI
 - Démission de Mr HICHAM ASRY de leur qualité de gérant et nommer Mme. SOUAD CHAIBOUBI nouveau gérante de la société PETROELEC CONSULTING pour une durée illimitée.
 - La société sera valablement engagée par la seule signature de Mme. SOUAD CHAIBOUBI
 - Mise à jour des statuts.
 -Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 12/07/2021 sous n°786440.
N° 6493/PA

Sté PHARMANOV "SARL"
AVIS DE MODIFICATION
 Suivant délibération d'une assemblée générale Extraordinaire de clôture de liquidation enregistrer à Marrakech le 22/03/2021 a décidé :
 - D'approuvé le compte définitif de la liquidation établie par MONSIEUR ANIS LACHKAR Né le08/07/1984, de nationalité marocaine. Demeurant à MARRAKECH SEMLA-LIA 12 RUE TANSIFT Titulaire de la CIN N°E651824.
 - De décharger MONSIEUR ANIS LACHKAR de ses fonctions de liquidateurs et de lui donner quitus de sa gestion.
 - La constatation de la clôture de la liquidation 11/03/2021
 - Radiation de la société PHARMANOV
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 08/06/2021 sous le N°7466, RC N° 49579
N° 6494/PA

Société COMPTA JOUR SARL CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 09/04/2021, il a été constitué une société SARL ayant les caractéristiques suivantes :
 1) Dénomination : LOIRET CAR.
 2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.
 3) Siège social : Magasin Au Rez De Chaussée Résidence Attawhid A819 N°1 MASSIRA 2 MARRAKECH.
 4) Objet : Location de voiture.
 5) Gérance : Madame LATIFA OULMOURIF est désigné gérante de la dite société pour une durée illimitée.
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech, le08/07/2021 sous le numéro 8266 RC N° 116789.
N° 6495/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA SANTE CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

IBN ROCHD AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 008/2021/CHUIRC
 Le 24/08/2021 à 12 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix :
ACQUISITION D'UNE PLATEFORME DE SECURITE
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».
 Les concurrents sont dispensés de fournir le cautionnement provisoire.
 L'estimation du coût d'acquisition établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :
 -1 970 400,00 DHS/TTC (Un million neuf cent soixante-dix mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises).
 L'estimation du coût de la maintenance établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : -464 958,72 DHS/TTC (Quatre cent soixante-quatre mille neuf cent cinquante-huit dirhams et soixante-deux centimes toutes taxes comprises).
 Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,28, 29 et 31 du Règlement N°DI1580/15/DEPP du 19 juin 2015, relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd- Casablanca.
 Les concurrents peuvent :
 • Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca.
 • soit les déposer contre récépissé au Secrétaire Général à la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd à l'adresse précitée.
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 6496/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA SECRETARIAT GENERAL DIVISION TECHNIQUE SERVICE DES MARCHES
 Avis de la consultation architecturale n° 16/2021-indh
 Le 13/08/2021 à 10 h . Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha ,, à l'ouverture des

plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour :
ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE EDUCATIF ET QUALIFICATIF POUR LES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP A INCHADEN CT INCHADEN
 - PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA-
 Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés de la province de chtouka ait baha , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 1 958 333,33 dhs HT (UN MILLION NEUF CENT CINQUANTE HUIT MILLE TROIS CENT TRENTE TROIS DIRHAMS ET 33 CTS HT).
 Le contenu ainsi que la présentation et dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.
 Les architectes peuvent :
 - Soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la province de chtouka ait baha.
 - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis..
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 07, 08, et 09 du règlement de la consultation architecturale du projet en question
N° 6497/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA SECRETARIAT GENERAL DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 22/2021- indh .
 Le 13/08/2021 à 11 h . Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR LES ETABLISSEMENTS DE SANTE DE PREMIERS SECOURS
 -PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt cinq mille dirhams (25.000,00 DH).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : neuf cent quatre vingt dix neuf mille huit cent quarante dirhams (999.840,00DHS) T.T.C.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.
 Les concurrents peuvent :
 -Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les catalogues et prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha , avant le 12/08/2021 à 16h30mn. (Heure limite pour le dépôt).
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation
N° 6498/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU SERVICE DE LOGISTIQUE ET MATERIEL D'OUIDJA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 4 / 2021/ SLMO
 Le mercredi 15 Septembre 2021 à 11 heures du matin, il sera procédé, dans les bureaux du chef du service logistique et matériel Route de Taza Oujda à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour :
 Nettoyage des locaux administratifs et techniques du Service de Logistique et du Matériel d'Oujda.
 Les dossiers sont à retirer au bureau des marchés du Service Logistique et Matériel Route de Taza Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma
 * Le cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 dhs (Trois mille dirhams) ;
 * L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cent vingt quatre mille deux cent trente huit dirhams, 40 cts (124 238,40dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent:
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du service logistique et matériel d'oujda ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU SERVICE DE LOGISTIQUE ET MATERIEL D'OUIDJA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 3 / 2021/ SLMO
 Le mercredi 15 Septembre 2021 à 9 heures 30 mn du matin, il sera procédé, dans les bureaux du chef du service logistique et matériel Route de Taza Oujda à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour :
 Surveillance et gardiennage des locaux administratifs et techniques du Service de Logistique et du Matériel d'Oujda.
 Les dossiers sont à retirer au bureau des marchés du Service Logistique et Matériel Route de Taza Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

* Le cautionnement provisoire est fixé à 6 000,00 dhs (Six mille dirhams) ;
 * L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :
 Trois cent dix sept mille huit cent dirhams, 80 cts (317 800,80 dhs) .
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 , 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publis.
 Les concurrents peuvent:
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du service logistique et matériel d'oujda ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat des équipements pour le centre de formation professionnelle à JORF EL MELHA-Conseil de la Province de Sidi Kacem-Lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille dirhams (15 000,00).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Neuf cent quatre vingt neuf mille sept cent quatre vingt quatre dirhams 00 centimes (989 784,00) toutes taxes comprises.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics; tel qu'il a été modifié et complété.
 Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
 Les catalogues ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'administration du conseil de la Province de Sidi Kacem au plus tard le 11 Aout 2021 à 16H.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.
N° 6501/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI KACEM CONSEIL DE LA PROVINCE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 09/2021/PSK
 Le 12 Aout 2021 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat des équipements pour le centre de formation professionnelle à JORF EL MELHA-Conseil de la Province de Sidi Kacem-Lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille dirhams (15 000,00).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Neuf cent quatre vingt neuf mille sept cent quatre vingt quatre dirhams 00 centimes (989 784,00) toutes taxes comprises.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics; tel qu'il a été modifié et complété.
 Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la Province de Sidi Kacem au plus tard le 11 Aout 2021 à 16H.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.
N° 6501/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI KACEM CONSEIL DE LA PROVINCE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 09/2021/PSK
 Le 12 Aout 2021 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat des équipements pour le centre de formation professionnelle à JORF EL MELHA-Conseil de la Province de Sidi Kacem-Lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille dirhams (15 000,00).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Neuf cent quatre vingt neuf mille sept cent quatre vingt quatre dirhams 00 centimes (989 784,00) toutes taxes comprises.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics; tel qu'il a été modifié et complété.
 Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la Province de Sidi Kacem au plus tard le 11 Aout 2021 à 16H.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.
N° 6501/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI KACEM CONSEIL DE LA PROVINCE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 09/2021/PSK
 Le 12 Aout 2021 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat des équipements pour le centre de formation professionnelle à JORF EL MELHA-Conseil de la Province de Sidi Kacem-Lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille dirhams (15 000,00).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Neuf cent quatre vingt neuf mille sept cent quatre vingt quatre dirhams 00 centimes (989 784,00) toutes taxes comprises.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics; tel qu'il a été modifié et complété.
 Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la Province de Sidi Kacem au plus tard le 11 Aout 2021 à 16H.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.
N° 6501/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI KACEM CONSEIL DE LA PROVINCE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 09/2021/PSK
 Le 12 Aout 2021 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat des équipements pour le centre de formation professionnelle à JORF EL MELHA-Conseil de la Province de Sidi Kacem-Lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille dirhams (15 000,00).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Neuf cent quatre vingt neuf mille sept cent quatre vingt quatre dirhams 00 centimes (989 784,00) toutes taxes comprises.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics; tel qu'il a été modifié et complété.
 Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la Province de Sidi Kacem au plus tard le 11 Aout 2021 à 16H.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.
N° 6501/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI KACEM CONSEIL DE LA PROVINCE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 09/2021/PSK
 Le 12 Aout 2021 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat des équipements pour le centre de formation professionnelle à JORF EL MELHA-Conseil de la Province de Sidi Kacem-Lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille dirhams (15 000,00).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Neuf cent quatre vingt neuf mille sept cent quatre vingt quatre dirhams 00 centimes (989 784,00) toutes taxes comprises.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics; tel qu'il a été modifié et complété.
 Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la Province de Sidi Kacem au plus tard le 11 Aout 2021 à 16H.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.
N° 6501/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA PROVINCE
DE KHOURIBGA
CERCLE DE BEJAAD CAIDAT
DES CHOUGRANE COMMUNE
DE ROUACHED

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 1/2021
 Le lundi 9 Aout 2021 à 11:00 heure, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président du conseil communal de la C.T ROUACHED à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

- Aménagement de la piste reliant DAR LARBI SABER et KOUDIATE ABOULAT environ 2,5 km.
 - Aménagement de la piste reliant LMGASSAM et AIN HERITIERS M'HAMED BEN M'BAREK environ 2,2 km.
 - Aménagement de la piste reliant KR 710 et barrage TAKHZIRAT environ 4 km.

- Ouverture et aménagement de la piste reliant ECOLE CHAABA EL HAMRA et AIT LAAROUSSI passant par OUED LEBHAIR environ 3 km.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service UETP de la commune; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: quarante mille dirhams (40.000,00 dhs).
 L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: un million six cent cinquante mille trois cent dix huit dirhams (1.605.318,00 DH) TTC.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6503/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 24/2021/BP
 Le 05/08/2021 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du Conseil provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
 Acquisition de matériel technique au profit de l'hô-

pital Sidi Med Ben Abdellah Essaouira Province d'Essaouira.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la direction générale des services du conseil Provincial d'Essaouira. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante: www.marchespublics.gov.ma
 Le montant du cautionnement provisoire est :
 - quinze mille Dirhams 15.000,00 DH.

- L'estimation des coûts des prestations est : Huit cent quatre vingt dix sept mille huit cent soixante quatre Dirhams (897 864,00 DH).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction générale des services du conseil Provincial d'Essaouira.

- Soit déposer leurs plis contre récépissé à la division précitée.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la direction générale des services du conseil Provincial d'Essaouira avant le 04/08/2021 à 15H00 (Heure limite pour le dépôt des catalogues).

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6504/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture et de la Jeunesse et des Sports
Département de la Culture
Direction Régionale Région Casablanca - Settat
Direction provinciale Settat

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 01/CST/2021 du 05/08/2021 à 10 H 30 Min (SEANCE PUBLIQUE)

Le jeudi 05 Aout 2021 à 10 H 30 min, il sera procédé, dans le bureau de la Direction provinciale à Settat du ministère de la Culture et de la jeunesse et des sports-département de la culture région Casablanca-Settat, sis au quartier administratif lagnanit Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à : LA CONSULTATION ARCHITECTURALE POUR LA CONCEPTION

ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUREL ET CONSERVATOIRE DE MUSIQUE A LA VILLE DE BERRECHID- PROVINCE DE BERRECHID (lot unique).

- Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau du chef Service des Affaires administratives, Financières et culturelles de la Direction provinciale de la Culture à Settat, sis au quartier administratif lagnanit Settat, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : seize millions cinq cent quarante-deux mille dirhams HT (16.542.000,00 dhs HT)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les Architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit les remettre, au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- une visite des lieux est prévue le : Mercredi 28 juillet 2021 à 11 h 00 min.

- Lieu de rencontre : complexe sportif Moulay el Hassan (elmontazah municipal) ville de Berrechid.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

N° 6505/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE BOUSKOURA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX

APPEL D'OFFRE OUVERT N°18/2021/CB/DTC

Le 05/08/2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

RELATIF À LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PONT DE LA PN4021 SUR LA VOIE FERRÉE CASABLANCA – SIDI EL AAIDI

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : commune-bouskoura2017@gmail.com

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100 000,00 DH (cent mille dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 080 000,00 DH (un million quatre vingt mille dirhams TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit déposer contre récé-

pissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultations.

N° 6506/PA

Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE)
 Branche Eau
 Direction Régionale DRAA-TAFILALET
 Avis d'Appel d'Offres ouverts N° 59DRD/CA/AMD/1/2021

Séance publique
 La Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance l'appel d'offres ouvert relatif à l'entretien et maintenance du réseau d'assainissement liquide et réalisation de nouveau branchements au centre d'OUARZAZATE.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

- L'estimation du coût des prestations s'élève à:300.000,00 DH TTC.

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 3.000,00 DH, ou son équivalent en devise librement convertible.

- Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

- Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau

Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.
 Tél : (05)35520508
 Fax : (05)35524195

- Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

- Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale

DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

- L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 25 Aout 2021 à 10 H 00 à la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.

- L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

- Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.

- Fax : : 05.35.52.41.95 - Email : yramchoun@onee.ma; abouzazi@onee.ma

- Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

N° 6507/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
 Branche Eau
 DIRECTION REGIONALE DE TENSIFT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 44/DR2/2021

Séance publique
 La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : maintenance curative et préventive du matériel informatique des entités relevant de la direction Régionale du Tensift.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

- L'estimation du coût des prestations s'élève à : 360 204,00 DH TTC

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 700DH ou son équivalent

N° 6508/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ

AVIS RECTIFICATIF

Le Directeur Provincial de la Direction Provinciale Al Haouz - AREF Marrakech Safi, porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'Appel d'Offres Ouvert N°02/EXP/2021, relatif à l'achat de matières et fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Al Haouz, que la remise d'échantillons n'est pas requise.

Le reste est inchangé.

N°6509/PA

SOCIÉTÉ - BLINK.MA - S.A.R.L AU CAPITAL SOCIAL DE / 100.000,00 DH
SIÈGE SOCIAL : 121, Boulevard de la Résistance Casablanca
R.C : 177623
 Fin et renouvellement du mandat de la gérance
 Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société - BLINK.MA - S.A.R.L en date du 05/07/2021, après la fin de la durée du mandat de la gérante unique, madame Laïla Benjelloun, il a été décidé le renouvellement du mandat pour une durée de trois (3) ans.
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 08/07/2021, sous le numéro 786110.
N° 6646/PA

ULTRA PROFIL ALUM S.A.R.L AU
 Suivant un acte sous seing privé, en date du 10/06/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société S.A.R.L AU.
DENOMINATION : ULTRA PROFIL ALUM S.A.R.L AU
 Objet social : Menuiserie d'aluminium.....
 Siège Social : GROUPE AT-TAKKADDOUM GH2-17, 2ième ETAGE SIDI BERNOUSSI -CASABLANCA.
 Durée : 99 ans.
 Capital Social : 100 000,00 dirhams, divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, numérotées de 1 à 1000, attribuées en totalité à l'associé unique MR. ELKARZIT ABDELAZIZ. L'associé unique déclare que ces parts sont intégralement libérées.
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et finit le 31 Décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et se terminera le 31 Décembre 2021.
GERANCE : MR. ELKARZIT ABDELAZIZ, gérant sans limitation de durée.
BENEFICE : Le solde après prélèvement légal et statutaire sera attribué aux associés.
DEPOT : Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 09/07/2021, sous le N° : 25620, R.C N° : 510259.
 Pour extrait et mention La gérance
N° 6510/PA

CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/07/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : -EL MOUSSILY TRANSAC-

TIONS ET CONSULTING- SARLA.U
OBJET : CONSEIL ET GESTION DES PROJETS DE CONSTRUCTION.
SIÈGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, 2 EME ETAGE, APPT N°4, CASABLANCA.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :
 • MR. SAID EL MOUSSILY : 1.000 PARTS SOCIALES
 SOIT AU TOTAL : 1.000 PARTS SOCIALES
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
GERANCE : La société est gérée par MR. SAID EL MOUSSILY, pour une durée illimitée.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca Le 12/07/2021 sous le N°786460, RC N° 510371.
 Pour Extrait et Mention LA GERANCE
N° 6514/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2021/INDH
 Le 12 Aout 2021 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: Fourniture, Installation et mise en MARCHÉ D'UN GROUPE ELECTROGENE D'UN CENTRE D'HEMODIALYSE A LA COMMUNE LQIAA, PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 5.000,00Dhs (Cinq mille Dirhams).
 - L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 402.000,00 Dhs TTC (Quatrecent deux mille dirhams00 centimes toute taxe comprise).
 Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des documents des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.
N° 6515/PA

siers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent:
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 -Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de consultation.
N° 6515/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUJANT
CERCLE TALJOUINE CAIDAT ASSAKI C/R ASSAKI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/B.C/ASS/2021
SEANCE PUBLIC
 Le 05/08/2021 à 11 H. Il sera procédé, dans la salle de réunions de la CT ASSAKI, L'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, concernant: ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CENTRE ASSAKI ET DOUAR BOULGOU (TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU EAU POTABLE DU CENTRE DE LA COMMUNE ASSAKI PREMIERE TRANCHE) COMMUNE ASSAKI PROVINCE DE TAROUJANT.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service des marchés de la CT ASSAKI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (20.000,00dhs) vingt mille dirhams.
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (800 712,25dhs) huit cent mille sept cent douze Dirhams.25cts
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
N° 6516/PA

Le concurrent peut:
 - Soit Envoyer Leurs Plis Par Courrier Recommandé Avec Accusé De Réception Au Bureau D'ordre De La CT ASSAKI.
 - Soit Déposer Contre Récépissé Leurs Plis Au Service Des Marchés De La Commune.
 - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics suite à Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014): www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultations.
 Observation : Le Dossier A Présenter Par Chaque Concurrent Est Mis Dans Un Plis Fermé Portant les Mentions Citées En Article N° : 29 De Décret N° : 2.12.349 Du 20mars 2013 Relatif Aux Marchés Publics.
N° 6516/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF
APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/INDH/2021

JE PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2021 /INDH du 27/07/2021 à 10h , PUBLIE AU MEME JOURNAL , RELATIF A : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE « UN MILLION DE CARTABLES » PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA A CONNU DES RECTIFICATIONS AUX NIVEAUX DES ESTIMATIONS DES COUTS DES PRESTATIONS ETABLIE PAR LE MAITRE D'OUVRAGE COMME SUIT :

Lot	ESTIMATIONS DES COUTS DES PRESTATIONS
Lot n°1	1.175.473,24 dh TTC (un million cent soixante quinze mille quatre cent soixante treize dirhams et 24 cts)TTC.
Lot n°2	1.218.246,66dh TTC (un million deux cent dix huit mille deux quarante six dirhams et 66 cts)TTC.
Lot n°3	1.122.952,86 dh TTC (un million deux cent vingt deux mille neuf cent cinquante deux dirhams et 86 cts)TTC.
Lot n°4	1.280.280,40 dh TTC (un million deux cent quatre vingt mille deux cent quatre vingt dirhams et 40 cts)TTC.
Lot n°5	779.702,79 dh TTC (sept cent soixante dix neuf mille sept cent deux dirhams et 79 cts)TTC.
Lot n°6	978.407,20 dh TTC (neuf cent soixante dix huit mille quatre cent sept dirhams et 20 cts)TTC.
Lot n°7	1.222.604,75 dh TTC (un million deux cent vingt deux mille six cent quatre dirhams et 75 cts)TTC.

Le reste sans changement.
N°6513/PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE L'ORIENTAL
AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix désignés ci-après :

appel d'offre N°	Objet	Coût prévisionnel (000 Dhs)	Estimation de l'adjudication (€S - Dh TTC)	Date et l'heure de l'ouverture des plis	pièces justificatives à fournir
152021/AREP0	Travaux de construction de la route non classée reliant la RN6 vers Douar Aglal, Commune Matagour-PROVINCE DE TAOURIRT-	110 000,00	7 042 876,00	11/08/2021 A 10h00	Article 6 de règlement de consultation
142021/AREP0	Travaux de construction de la route non classée reliant entre OuledMhammed vers rchida via douar OuledTayeb/Elkerkass, commune OuledMhammed- PROVINCE TAOURIRT-	350 000,00	21 971 865,20	11/08/2021 A 10h00	Article 6 de règlement de consultation
152021/AREP0	Travaux de construction de la route non classée Korba reliant la RN19 vers la RP0229 via douar Ould Ammi relevait de la commune HASSI BERRANE- PROVINCE DE NADOR	170 000,00	11 504 595,20	11/08/2021 A 10h00	Article 6 de règlement de consultation

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental sis à Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda ;
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

N°6512/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 20/2021/DGM

Le Directeur Général de la météorologie informe que l'avis d'appel d'offres n° 20/2021/DGM, pour Fourniture, installation et mise en service d'équipements de sonorisation pour la salle de conférence de la Direction Générale de la Météorologie-Préfecture d'Arondissement de Hay Hassani-a été rectifié comme suit:

-Il est prévu une visite des lieux le 19/07/2021 à 10 h00 à la Direction Générale de la Météorologie au lieu de 21/07/2021 à 10h00.
N°6511/PA

MONDIAL INOX sarl
Aux termes d'un PV de l'AGE du 14/06/2021, les associés de la société MONDIAL INOX sarl au capital social de 100 000,00 dirhams, sise à SIDI MOUMEN JDID N°25 GR 4 AV LALLA SOUKAINA Casablanca, se sont réunis pour ce qui suit :
Cession des parts sociales à SAID KADIOU par les associés de la société représentant 50% du capital social cédant la totalité tel que : JAMAL EL MADRANI 146 PS, YASSINE EL MADRANI 146 PS, MARIEM EL MADRANI 73 PS, HIND EL MADRANI 73 PS, ESSADIA SAYANE 62 PS. La société est devenue SARLAU au lieu de SARL ce qui fait la mise à jour des statuts car SAID KADIOU est devenu associé et gérant unique en possédant la totalité du capital 1000 PS à 100 dhs chacune. Transfert du siège social à Casablanca, hy sidi othmane quartier el baraka rue 33 n°463, 1er étage.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casa le 12/07/2021 sous le n°786455.
N° 6517/PA

JDIDA IMPROVEMENT-SARLAU CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 15/06/2021, il a été établi les Statuts d'une Société SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : JDIDA IMPROVEMENT-SARLAU
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique
Objet : INGENIEUR CONSEIL
Siège Social : GROUP ATTA-KADOUIM GH2-17 2eme ETAGE SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :
• 1000 Parts attribuées à ... M.me IBTISSAM EL BOUJHI
GERANCE : * M.me IBTISSAM EL BOUJHI est désigné Gérant de la Société.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de CASABLANCA le 09/07/2021 Sous le N° 786273. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous n° 510233.
N° 6518/PA

EMD MAROC-SARLAU CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 25/06/2021, il a été établi les Statuts d'une société SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : EMD MAROC-SARLAU
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique
Objet : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS
Siège Social : GROUP ATTA-KADOUIM GH2-17 2eme ETAGE SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :
• 1000 Parts attribuées à ... M.me ABADOU MARYEM.
GERANCE : M.me ABADOU MARYEM, gérant de la société.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 09/07/2021 Sous le N° 786248. RC N° 510237.
N° 6519/PA

DISYSTEM-SARLAU CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 02/06/2021, il a été établi les Statuts d'une Société SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : DISYSTEM-SARLAU
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique
Objet : INFORMATIQUE (PROGRAMMEUR, ANALYSTE, CONCEPTEUR)
Siège Social : 46 BD ZERKTOUNI ETC 3 N°6, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :
• 1000 Parts attribuées à ... M.me SAMIR ABOUANOUAR.
GERANCE : M. SAMIR ABOUANOUAR, gérant de la Société.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 09/07/2021 sous le N° 786249. RC N° 510235.
N° 6520/PA

SOCIETE AL HOCEIMA-TRANS S.A.R.L
Aux termes d'un acte SSP en date du 17/05/2021 à Al-Hoceima, il a été constitué une société (SARL) dont les caractéristiques sont:
DÉNOMINATION : Sté AL HOCEIMA-TRANS S.A.R.L
OBJET SOCIAL : -TRANSPORTIEUR DE MARCHANDISES POUR COMPTE D'AUTRUI.
-MARCHAND OU INTERMEDIARE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.
SIEGE SOCIAL: 98 Rue Mohamed VI Hay 1 Inj Bouayach, Al-Hoceima.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : Cent mille dirhams (100.000,00dh).
EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.
GERANCE : la société est gérée par M. TIGHDOUINI Ahmed.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al Hoceima RC N°3437.
N° 6521/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT CERCLE DE MIDELT

ANNEXE DE ZAIDA COMMUNE TERRITORIALE DE ZAIDA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 2/2021 SEANCE PUBLIQUE
Le président de la Commune de Zaida recevra jusqu'à : Jeudi 12 Aout 2021A dix heures, les offres de prix concernant l'affermage du parc de stationnement des voitures -camion et autocars, crée par arrêté n° : 141 en date du 18 septembre 2013 ; au centre de Zaida
Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la Commune ou le téléchargé à l'adresse électronique : www.marchés publics.gov.ma.
Le prix minimum de l'affermage du parc de stationnement des voitures -camion et autocars au centre de Zaida, fixé par la commission administrative d'expertise dans sa séance du 10 Décembre 2013, est de 120 000,00 dhs.(CENT VINGT MILLE DIRHAMS)
La durée de location est fixée à une année susceptible de renouvellement une seule fois.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° : 2.12.349 du : 08 Jourmada 1 - 1434 (20/3/2013), fixant les conditions et les formes des marchés public.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la commune.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Le dossier à établir se compose des pièces suivantes :
1) Un engagement signé par le concurrent comprenant le prénom et le nom du candidat, sa qualité, son lieu de résidence, sa profession, son genre d'activité, la description d'immeuble objet de l'affermage, le prix d'affermage annuel en lettres et en chiffres.
2) L'attestation fiscale du Percepteur du lieu d'imposition délivrée d'au moins d'un an indiquant que candidat est en situation ré-

gulière, ou certificat d'exonération des impôts.
3) Copie du cahier des charges signé par le concurrent avec légalisation de signature.
4) Le récépissé du cautionnement provisoire du percepteur suivant l'article 7 du cahier des charges.
Ainsi que les pièces suivantes concernant les personnes morales :
1) Les pièces justifiant le fond des pouvoirs du mandataire.
2) Le statut, la liste des membres du conseil administratif ou des gestionnaires.
Le dossier doit être déposé au délai précité dans une enveloppe cachetée et paraphée comprenant :
1) Une enveloppe qui contient l'engagement avec la mention " offre financière".
2) Une enveloppe qui comprend les autres pièces avec la mention "Dossier Administratif".
N° 6522/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Wilaya de la région Casablanca-Settat Province de Settat Commune Oulad Freïha Direction des Services Communaux Bureau de planification, des études, des travaux et entretien AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIXN° : 01/2021/COF
Le dix aout l'an deux mille vingt et un(10/08/2021), à onze (11) heure, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune OuladFreïha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° : 01/2021/COF, pour :Adduction d'eau potable au profit des douars relevant de la commune OuladFreïha sis à la Province de Settat : Travaux de réseau de distribution d'eau potable et branchements individuels aux douars Douïlia et Dïar.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de planification, des études, des travaux et entretien relevant de la Commune de OuladFreïha. Il peut également être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Pu-

blicswww.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente mille (30.000,00) dirhams
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : six cent cinquante et un mille quatre cent trente deux(651.432,00) dirhams TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de planification, des études, des travaux et entretien relevant de la Commune de OuladFreïha ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les déposer par voie électronique au Portail Marocain des Marchés Publics. Une visite des lieux est prévue le vingt-sept juillet deux mille vingt un (27/07/2021), à onze (11) heure. L'heure de rencontre sera au siège de la commune OuladFreïha relevant de la Province de Settat.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 6523/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Wilaya de la région Casablanca-Settat Province de Settat Commune Oulad Freïha Direction des Services Communaux Bureau de planification, des études, des travaux et entretien AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIXN° : 02/2021/COF
Le dix aout l'an deux mille vingt et un(10/08/2021), à treize (13) heure, il sera procédé dans la salle de réunion relevant de la commune OuladFreïha à l'ouverture des plis relatifs

à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 02/2021/COF, pour :Adduction d'eau potable au profit des douars relevant de la commune Oulad Freïha sis à la Province de Settat : Travaux de réseau de distribution d'eau potable et branchements individuels à douar Lissasfa Al Oulya.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de planification, des études, des travaux et des travaux et entretien de la Commune OuladFreïha.
Il peut également être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publicswww.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente-cinq mille (35.000,00) dirhams
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (770.376,00)Sept cent soixante-dix mille trois cent soixante-seize dirhams Toutes taxes compris
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatifs aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de planification, des études, des travaux et des travaux et entretien relevant de la Commune Oulad Freïha ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les déposer par voie électronique au Portail Marocain des Marchés Publics. Une visite des lieux est prévue le vingt-sept juillet deux mille vingt et un(27/07/2021), à douze (12) heure. L'heure de rencontre sera au siège de la commune Oulad Freïha relevant de la Province de Settat.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 6524/PA

Programme prévisionnel modificatif des marchés au titre de l'année : 2021 Maître d'ouvrage : Président de la commune Oulad Freïha

Objet de l'appel à la concurrence	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Le mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de l'appel à la concurrence	Coordonnées du service concerné	Reservations
Construction de Bâtiment	Extension du siège de la commune Oulad Freïha relevant de la Province de Settat.	Commune Oulad Freïha	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre ou 2 nd trimestre 2021	Bureau PAMETel : 05.21.71.38.12	Reservé au P.M.E. C. UC, et A.E*
Adduction d'eau potable	Adduction d'eau potable au profit des douars relevant de la commune OuladFreïha sis à la Province de Settat : Travaux de réseau de distribution d'eau potable et branchements individuels aux douars Douïlia et Dïar.	Commune Oulad Freïha	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre ou 2 nd trimestre 2021	Bureau PAMETel : 05.21.71.38.12	---
Adduction d'eau potable	Adduction d'eau potable au profit des douars relevant de la commune Oulad Freïha sis à la Province de Settat : Travaux de réseau de distribution d'eau potable et branchements individuels à douar Lissasfa Al Oulya.	Commune Oulad Freïha	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre ou 2 nd trimestre 2021	Bureau PAMETel : 05.21.71.38.12	---
Objet de l'appel à la concurrence	Nature des services	Lieu d'exécution	Le mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de l'appel à la concurrence	Coordonnées du service concerné	Reservations
Affermage	Affermage de l'habitat communal relevant de la Commune Oulad Freïha au titre de l'année : 2021.	Commune Oulad Freïha	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre ou 2 nd trimestre 2021	Bureau PAMETel : 05.21.71.38.12	---
Affermage	Affermage de l'habitat communal relevant de la Commune Oulad Freïha au titre de l'année : 2022.	Commune Oulad Freïha	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre ou 2 nd trimestre 2021	Bureau PAMETel : 05.21.71.38.12	---
Location	Affermage de stock hebdomadaire relevant de la Commune Oulad Freïha au titre de l'année : 2022.	Commune Oulad Freïha	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} trimestre ou 2 nd trimestre 2021	Bureau PAMETel : 05.21.71.38.12	---

*PME : Petite et moyenne entreprise, C : Coopératives, UC : Union des coopératives, AE : Auto-entrepreneurs **N°6525/PA**

Sport

De retour au pays, les champions d'Europe savourent un bain de foule

Les joueurs de la "Nazionale" sacrés champions d'Europe ont savouré en début de soirée lundi en héros un bain de foule de dernière minute, juchés sur un bus à impériale et acclamés par des milliers d'Italiens qui avaient envahi les rues de la capitale.

L'Italie a célébré toute la journée le retour triomphal de son équipe victorieuse dimanche soir contre l'Angleterre à Londres, un Euro victorieux qui agit comme un pansement pour le pays après une période douloureuse.

Juchés sur un autobus bleu à étage, les joueurs italiens, euphoriques mais visiblement fatigués, ont brandi leur coupe en direction de leurs supporters, qui ont immortalisé ce moment historique avec leurs téléphones portables et brandi des drapeaux italiens.

Durant toute la journée, les champions s'étaient déplacés dans un bus fermé aux vitres teintées pour éviter les rassemblements, circulant devant des fans tout de même amassés sans trop endosser leur masque derrière des barrières métalliques. Mais les autorités leur ont accordé un tardif bain de foule en bonne et due forme.

"It's coming to Rome" avait hurlé de plaisir à Londres le défenseur Leonardo Bonucci, auteur du but égalisateur avant de transformer son tir au but dans une finale irrespirable au stade de Wembley (1-1 a.p., 3-2 t.a.b.). Le héros italien pa-

rodiait ainsi l'inoxydable hymne pop des Anglais, "Football's coming home" ("Le football revient chez lui"), pour le plus grand bonheur des tifosi.

Et c'est son comparse Giorgio Chiellini, capitaine des Azzurri, qui a brandi le trophée dans la nuit londonienne, avant de le présenter à ses supporters à sa descente d'avion à Rome lundi à l'aube, coiffé d'une couronne face à la foule venue accueillir les vainqueurs.

Leonardo Spinazzola, héros malheureux de cet Euro après sa grave blessure à un tendon d'Achille contre la Belgique en quarts de finale, a sauté les marches de l'avion et a traversé le tarmac en s'appuyant sur ses béquilles, sous les acclamations des médias et du personnel de l'aéroport qui prenait des photos.

Les Azzurri se sont ensuite reposés dans un hôtel de luxe avant d'être reçus par le président italien Sergio Mattarella, 79 ans, qui s'était rendu à Londres pour les encourager.

L'occasion pour Giorgio Chiellini, le capitaine de l'équipe italienne, de dédier la victoire à Davide Astori, l'international italien de la Fiorentina, mort en 2018 à l'âge de 31 ans d'une anomalie cardiaque, après un match de la ligue.

"Nous aurions aimé l'avoir ici avec nous", a-t-il glissé. "Nous ne sommes pas ici parce que nous avons marqué un penalty supplémentaire, mais parce que nous croyons aux valeurs de



l'amitié", a-t-il ajouté "c'est un succès de groupe"

A Wembley, avec des supporters à sa dévotion et un scénario favorable avec un but d'entrée de jeu, l'Angleterre s'est vue trop belle et l'Italie en a profité. "On a entendu jour après jour (...) que la Coupe reviendrait à Londres, à la maison. Désolé pour eux, mais en fait la Coupe va faire un joli voyage jusqu'à Rome. C'est pour tous les Italiens, partout dans le monde, pour eux, pour nous", a lancé Bonucci.

Dans toute la péninsule, les Italiens ont célébré le premier titre de la Nazionale depuis le

Mondial-2006, son deuxième sacre européen après celui de 1968, dans un concert de klaxons et de cornes de brume et dans un nuage de fumigènes.

L'image de la sélection, quadruple championne du monde (1934, 1938, 1982 et 2006), avait été sérieusement écornée par son absence à la Coupe du monde 2018 en Russie, pour laquelle elle n'avait pas réussi à se qualifier. Mais le cauchemar est oublié et l'Italie du sélectionneur Roberto Mancini sera parmi les favorites du Mondial-2022 l'année prochaine au Qatar.

Insultes racistes: Rashford ne s'excusera jamais d'être celui qu'il est



L'attaquant anglais Marcus Rashford, victime d'insultes racistes sur les réseaux sociaux après la défaite face à l'Italie en finale de l'Euro, a demandé pardon lundi soir d'avoir raté son tir au but, mais a affirmé qu'il "ne s'excuserait" jamais d'être celui qu'il est.

"Je suis Marcus Rashford, un homme noir de 23 ans originaire de Withington et Wythenshawe, dans le sud de Manchester. Si je n'ai rien d'autre, j'ai ça", a écrit la star de Manchester United dans un message ému sur Twitter.

Et de raconter ses états d'âmes depuis son penalty manqué, les in-

sultes racistes sur les réseaux sociaux, dont ont aussi été victimes ses coéquipiers Jadon Sancho et Bukayo Saka, également noirs et défaillants durant la séance de tirs au but (3-2 t.a.b pour l'Italie) qui a scellé la défaite de l'Angleterre (1-1 à la fin des prolongations).

"Un penalty, c'était l'unique contribution à l'équipe qu'on m'avait demandé d'apporter. Je peux en marquer même en dormant, alors pourquoi pas celui-ci?", s'est-il interrogé.

"Je n'arrête pas d'y penser depuis que j'ai frappé la balle et il n'y a probablement pas de mot pour décrire ce que je ressens. (...) Tout ce que je

peux dire, c'est que je suis désolé. J'aurais aimé que ça se passe différemment", a-t-il poursuivi.

A Withington, une fresque murale à l'effigie de Marcus Rashford a été recouverte de graffitis racistes.

"On peut critiquer ma performance toute la journée, mon penalty n'était pas assez bon, il aurait dû rentrer, mais je ne m'excuserai jamais d'être celui que je suis", a lancé le joueur, qui a également tweeté une photo de cette fresque en noir et blanc, où les graffitis ont été recouverts de drapeaux anglais ou de messages multicolores, souvent en forme de cœur.

Fier d'avoir fait partie de la première sélection anglaise à atteindre une finale depuis 55 ans, Marcus Rashford a loué "l'incassable (...) fraternité" qui le lie désormais aux autres internationaux.

Les insultes racistes ayant visé Saka, Sancho et lui ont été unanimement condamnées lundi en Angleterre, où des joueurs sont victimes de racisme en ligne depuis des années. Durant l'Euro, les Three Lions avaient posé le genou à terre pour dénoncer le racisme, une attitude abondamment commentée, et parfois critiquée, en Angleterre.

Une enquête policière est en cours après cette dernière vague d'insultes racistes.

L'engagement des réseaux sociaux

Twitter et Facebook ont assuré lundi qu'ils s'efforçaient de supprimer les commentaires racistes déversés sur leurs plateformes contre trois joueurs noirs de l'équipe d'Angleterre à la suite de la défaite du pays en finale de l'Euro de football.

Ces insultes à l'encontre de Marcus Rashford, Jadon Sancho et Bukayo Saka, sur lesquelles la police a ouvert une enquête, ont été condamnées unanimement, du Premier ministre Boris Johnson au sélectionneur Gareth Southgate qui les a qualifiées d'"impardonnables".

"Les insultes racistes odieuses dirigées contre les joueurs anglais hier soir n'ont absolument pas leur place sur Twitter", a déclaré un porte-parole du service de messagerie basé à San Francisco.

"Au cours des dernières 24 heures, grâce à la combinaison de contrôles automatisés (...) et de contrôle par des humains, nous avons rapidement supprimé plus de 1.000 tweets et suspendu définitivement un certain nombre de comptes pour infraction de nos règles", a-t-il ajouté.

Facebook, la maison mère d'Instagram, avait déjà souligné de son côté avoir "rapidement supprimé les commentaires et les comptes insultants envers les footballeurs anglais", et promis de "continuer à prendre des mesures contre ceux qui enfreignent nos règles".

"Rien ne résoudra ce problème du jour au lendemain, mais nous nous engageons à protéger nos utilisateurs contre les insultes", a affirmé Facebook.

Les trois joueurs particulièrement ciblés sont entrés en fin de rencontre et ont raté leur tir au but, scellant la défaite de l'Angleterre face à l'Italie (1-1 a.p., 3-2 t.a.b.).

Le ministre britannique de la Culture et des Sports, Oliver Dowden, a appelé les groupes de réseaux sociaux à s'attaquer davantage au racisme en ligne.

A défaut, a-t-il prévenu, "notre nouveau projet de loi sur la sécurité en ligne leur infligera des amendes pouvant atteindre 10% de leurs revenus mondiaux".

Le WAC à Oujda pour sceller le sort de la Botola



Le championnat national de football Botola Pro 1 «Inwi» poursuivra son bonhomme de chemin avec la programmation aujourd'hui mercredi de quatre rencontres, comptant pour la 27^{ème} journée, qui s'annoncent de bonne facture.

A l'affiche de cette manche, le téléspectateur pourra suivre le choc qui mettra aux prises, à partir de 21h30 au stade d'honneur à Oujda, le Mouloudia local au Wydad. Un match qui revêt toute son importance pour les Casablancais en quête d'un tout petit point pour s'assurer officiellement d'un titre de champion du Maroc à trois manches de la fin de l'exercice.

Les Rouge et Blanc voudraient à tout prix tourner la page de la Botola en vue de se focaliser sur la demi-finale de la Coupe du Trône, épreuve qu'ils n'ont plus remportée depuis 2001. Mais pour cela, ils doivent se défaire la fin du mois courant du MAT et du vainqueur de l'autre dernier carré qui opposera l'ASFAR au Raja de Béni Mellal.

Le match contre le MCO n'est pas gagné d'avance, d'autant plus que l'adversaire qui alterne le bon et le moins bon ces derniers temps, aura à cœur de se ressaisir à la maison et de se rapprocher de la barre des 30 unités.

Les autres oppositions au programme ne devraient point

manquer d'intérêt, à commencer par le match Raja-MAT. Les Verts, fraîchement vainqueurs de la Coupe de la Confédération, retrouveront le concours local avec un mental gonflé à bloc, tout en étant décidé à conserver leur fauteuil de dauphin, synonyme en fin de compte d'une participation, la saison prochaine, à la Ligue des champions.

Aux Tétouanais, qui restent sur une série de contreperformances ces derniers temps, de déjouer ce scénario devant un Raja qui jouera en connaissant le résultat du match qui devait opposer mardi l'ASFAR, troisième, au CAYB, 14^{ème} du classement. Au Grand stade de Tanger, le club de l'IRT, bien peinard au 9^{ème} poste, défiera le DHJ non encore tiré d'affaire et qui ne manquera certainement pas de se dépenser à fond pour regagner le bercail sans dégâts. Tout comme d'ailleurs le MAS qui ira se mesurer à un Chabab de Mohammedia sur une courbe ascendante depuis l'arrivée de Mhamed Fakhir aux commandes techniques de l'équipe.

Il convient de rappeler, en dernier lieu, que les premiers matches comptant pour cette journée devaient avoir lieu mardi avec au programme AS FAR-CAYB, RCAZ-FUS, RSB-HUSA et RCOZ-OCS.

Mohamed Bouarab

Championnat national de volley-ball

Consécration du CODM

Le Club Omnisports de Meknès (CODM) a remporté lundi le championnat national de volley-ball, en s'imposant en finale face à l'équipe de l'AS FAR par 3 sets à 1. Après avoir perdu le premier set par 25 points à 19, les Meknassis, qui jouaient à domicile, sont parvenus à remporter trois sets d'affilée (25-17, 27-25, 25-18). En demi-finale, le CODM a éliminé le FUS de Rabat, tandis que les Militaires ont pris le dessus sur l'Olympic de Safi.

A l'issue de cette finale, Mme Bouchra Hajji, présidente de la Fédération Royale marocaine de volleyball et de la Confédération africaine de la même discipline, a procédé à la remise des médailles et du trophée aux vainqueurs.

Condoléances

Suite au décès de Mme Jamila Aboutaher, le président délégué de la Fédération Royale marocaine de sport boules, Hassan Rmili, en son nom personnel et en celui des membres du comité directeur de la FRMSB, présente ses condoléances les plus attristées au frère de la défunte, Abdellatif Aboutaher, trésorier général de ladite Fédération.

Les condoléances vont également au fils de la regrettée, Saad, à son époux, Abdelhak Erraji, et à l'ensemble de la famille de la défunte.

Puisse Dieu avoir l'âme de la regrettée en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.



Comment empêcher une flambée de Covid-19 aux "JO de la pandémie" ?

Les Jeux olympiques de Tokyo ne ressembleront à aucun des JO passés, avec le spectre du coronavirus planant sur le plus grand événement sportif du monde et des organisateurs bien décidés à empêcher une flambée de cas. Voici un aperçu des moyens mis en oeuvre pour lutter contre la Covid-19 et ses variants avant et pendant les JO prévus du 23 juillet au 8 août.

Le dernier manuel ("playbook") de règles à respecter par les athlètes et les responsables sportifs énumère sur 70 pages des exigences qui commencent avant même l'arrivée au Japon. Les quelque 11.000 sportifs qui commencent à arriver dans l'archipel doivent subir deux tests de dépistage dans les 96 heures avant leur voyage puis à leur arrivée.

Ils seront testés quotidiennement pendant leur séjour et devront quitter le Village olympique dans les 48 heures suivant la fin de leur compétition. Ils ne seront autorisés à aller nulle part ailleurs que sur leur lieux d'hébergement et de compétition avec interdiction d'utiliser les transports publics.

Les masques seront obligatoires, même sur le podium, avec des exceptions uniquement pour

manger, dormir, s'entraîner et concourir.

Les responsables olympiques assurent que 85% des sportifs et des délégués séjournant au Village seront vaccinés. La vaccination n'est pas obligatoire, mais fortement encouragée.

Les règles seront les mêmes pour tous les participants, vaccinés ou non. Tokyo-2020 a organisé la vaccination de 40.000 responsables, volontaires, journalistes locaux et agents aéroportuaires.

Les athlètes seront soumis à des tests antigéniques salivaires quotidiens. En cas de résultat positif ou incertain, ils subiront un test PCR salivaire de suivi. Si ce test est positif, ils subiront un test PCR nasopharyngé.

Un troisième résultat positif signifiera que le sportif est exclu des Jeux. Il devra s'isoler ou être hospitalisé et sera considéré comme "non partant" plutôt que "disqualifié" de sa compétition.

Les choses sont plus compliquées pour les "contacts rapprochés" d'une personne infectée. Ce terme s'applique uniquement aux personnes qui ont passé 15 minutes ou plus à moins d'un mètre de la personne infectée sans porter de masque.

Il peut s'agir d'un colocataire ou d'un compagnon de table, mais probablement pas d'un partenaire de tennis, par exemple. Les personnes considérées comme cas de "contact rapproché" devront attendre patiemment pour savoir si elles sont jugées aptes à continuer à participer aux Jeux.

Les décisions seront prises "au cas par cas". Si les "contacts rapprochés" sont autorisés aux compétitions, ils pourront être soumis à des restrictions supplémentaires, notamment être déplacés dans une pièce à part et prendre leurs repas seuls. Le personnel médical et les installations sanitaires sont essentiels à tous les Jeux olympiques mais, ici, les enjeux sont encore plus élevés en raison de la pandémie. Selon les organisateurs, quelque 7.000 membres du personnel médical, dont des médecins et des infirmières, seront mobilisés. Le nombre de lits disponibles n'a pas été précisé.

La recherche de personnel de santé pour les JO a fait l'objet de controverses au Japon en raison d'une récente flambée d'infections d'a mis à rude épreuve les hôpitaux. Le Comité international olympique s'est engagé à faire venir du personnel médical supplémen-

taire.

Les participants aux JO venant de l'étranger, y compris les sportifs, les cadres des équipes et les journalistes, sont tenus d'avoir une assurance qui couvre les traitements médicaux et le rapatriement.

Les règlements olympiques précisent que l'assurance doit inclure une couverture Covid-19. Avant d'entrer au Japon, les sportifs doivent signer un "engagement

écrit" à respecter les restrictions liées au coronavirus et à assumer la responsabilité de leur voyage.

"Malgré toutes les précautions prises, les risques et les impacts peuvent ne pas être totalement éliminés", prévient le manuel de Tokyo-2020.

"Par conséquent, vous acceptez d'assister aux Jeux olympiques et paralympiques à vos propres risques".

Seuls 22% des Japonais pensent que les JO devraient avoir lieu

Seulement 22% des Japonais estiment que les Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet-8 août) devraient avoir lieu en raison de la pandémie de coronavirus, selon un sondage réalisé par l'institut Ipsos et publié mardi.

Dans ce sondage réalisé dans 28 pays, 43% des personnes interrogées à travers le monde pensent que les JO de Tokyo devraient avoir lieu.

Le Japon, pays hôte de ces JO reportés d'un an à cause de la pandémie, n'est pas le pays le moins enthousiaste, la 28^e et dernière place revenant à la Corée du Sud (14%), tandis que la Turquie (71%), l'Arabie Saoudite (66%) et la Russie (61%) sont les plus favorables à la tenue des compétitions olympiques.

Japon et Corée du Sud figurent également parmi les pays les moins intéressés: 68% des Japonais ne sont pas très intéressés ou pas du tout intéressés par "leurs" JO, chiffre grimant à 70% pour les Sud-Coréens. La palme du désintérêt revient aux Belges (72%).

A l'inverse, les Indiens sont les plus intéressés (70%), devant les Sud-Africains (59%) et les Chinois (57%).

Le sondage a été réalisé auprès de 19.510 personnes dans 28 pays entre le 21 mai et le 4 juin.

Le livre

Après mon bain, je mets en ordre mes notes. Puis, lassé de jouer les James Bond, je ne prends aucune précaution particulière quand je ressors pour dîner. Éviter la cuisine anglaise après l'aperçu que m'en a donné la mère de Brian ce midi. J'entre dans un restaurant indien. Raga, sitar, byriani et vin australien servis dans une quasi-pénombre par des serveurs fantômes. Je me détends enfin, je mange et bois avec plaisir, bien perturbé quand même par l'image de Célia. Célia maintenant, obèse, grisonnante, le visage boursoufflé. Il y a vingt ans, suffisamment attirante pour avoir une relation avec Pétrus. Que reste-t-il donc, en vieillissant, de notre pouvoir de séduction ? Roya l'a conservé. Pétrus aussi dirais-je. Mais moi ? Je doute. Il y a quelques jours, un jeune homme m'a cédé sa place dans le tram. Avais-je l'air malade ? Fatigué ? Ou vieux au point qu'on croie que je ne tenais plus debout ? Rassurons-nous (encore un verre de ce vin australien assez passable) : il semblerait que je plaise encore à Odile.

Le lendemain, je me suis laissé dormir assez tard. Je me retrouve dans les rues de Londres d'un froid polaire. Je fais arrêter le taxi à quelques rues des appartements des sœurs de Roya. Je suis redevenu prudent et ai étudié hier leur quartier sur Internet. Je marche vite, ma bruyante valise à roulettes

ne m'assure pas la discrétion, on m'entend de loin. J'oblique brusquement pour entrer dans un petit immeuble cosu. Passées les vitres de l'entrée, je me retourne pour m'assurer que je ne suis pas suivi. Je ne décele rien de suspect. Comme à Bruxelles pour Pétrus et Roya, un policier est de faction au pied de l'escalier, un autre sur le palier où les sœurs ont deux appartements mitoyens. Je suis longuement interrogé, dévisagé, soupçonné avant d'être autorisé à entrer. L'appartement, spacieux, est celui d'un haut cadre. Les mêmes odeurs qu'à Bruxelles celui de Roya : épices et encens. Dans le vaste salon, un autel avec Ganesh et Shiva dansant. Les deux sœurs apparaissent, presque semblables. En sari, la longue tresse grisonnante. Les corps sont des colonnes rondes, monumentales (la gastronomie indienne ?) Elles me font l'effet de dames âgées très dignes. La soixantaine elles aussi ? Je sais que Roya est la cadette mais à ce point... Elle paraît tellement plus jeune que ses sœurs. Nous nous saluons, cérémonieux. Lakshmi. Sarasvati. Olivier Nivelte, professeur de lettres anglaises et américaines. La chaleur dans l'appartement est tropicale. Elles m'expliquent que les maris sont souvent absents pour leur travail. Un médecin. Un pilote de ligne. Lakshmi qui habite l'appartement d'à côté rejoint alors Sarasvati dans



le gynécée surchauffé égayé par la présence de Shanti.

Shanti surgit et me saute au cou de bien peu britannique façon. En jeans et tee-shirt, une longue tresse comme sa mère. L'âge d'Iris, 15 ans, mais elle n'est pas affligée, elle, du moins de façon visible, de piercing ou de tatouage. Exclamations de surprise et de joie quand je sors de ma valise les cadeaux de Roya à sa fille – robes, pulls, débardeurs, boucles d'oreilles. Les sœurs

aussi reçoivent des présents de leur cadette de Bruxelles. Elles redevennent petites filles le temps de les recevoir, les déballer, essayer les foulards et les colliers. Puis elles servent le thé et des petits gâteaux et me parlent de leur vie ici à Londres. Leur anglais d'Inde du Sud n'est pas toujours facile à comprendre mais je me garde de leur demander de répéter ce que je n'ai pas saisi. Nostalgie des émigrés : elles regrettent leur pays natal mais

ont recréé dans leur appartement familial un cocon des plus indiens. Shanti parle aussi, sans accent, elle, les interrompant même avec une familiarité qui laisse deviner une grande indulgence des tantes envers leur nièce.

Leur père, le patriarche de Madras, est gravement malade. Un cancer en phase terminale. Son décès, inévitable à brève échéance, leur permettrait d'envisager un voyage là-bas, dans la maison de leur enfance.

- En tout cas, s'exclame Shanti qui porte sur elle les cadeaux de Roya, ne comptez pas sur moi pour aller à son enterrement. Je déteste ce bonhomme. Vous vous rendez compte qu'il battait maman, qu'il la laissait mourir de faim !

- Ne parle pas ainsi de ton grand-père. Il a toujours vécu dans une tradition où le père de famille est un dieu.

- ... ce qui a obligé ses trois filles à s'exiler pour ne pas finir en esclaves soumises. Tu parles d'un dieu ! Et vos frères qui sont restés à Madras pour tyranniser à leur tour femme et enfants.

- Tu ne peux pas comprendre, soupire Sarasvati.

- Tu ne connais pas les coutumes de l'Inde, dit patiemment Lakshmi et je sens que le sujet revient souvent sur le tapis. Tu juges en Occidentale.

(A suivre)

Recettes

Glace à la fraise sans sorbetière

INGRÉDIENTS : 6 PERS.

500 g de fraises (ou fruits rouges)
250 g de sucre en poudre
250 ml de crème fraîche épaisse
1 citron

PRÉPARATION :

1. Lavez et équeutez les fraises puis coupez-les en deux. Pressez le jus de citron.
2. Dans le bol d'un mixer, mettez les fraises, le sucre en poudre, la

crème fraîche et le jus de citron.

3. Mixez pendant 2 à 3 min pour que le mélange soit bien onctueux.

4. Versez la préparation dans vos moules flexibles. Placez au congélateur pendant 8 heures pour refroidir. Après 1 heure au congélateur, mélangez votre glace avec une fourchette afin d'éviter la formation de cristaux. Répétez cette opération plusieurs fois (environ 6 fois).

5. Servez la glace décorée de fraises et de quelques feuilles de menthe.



Les dinosaures victimes d'un coup de froid, avant le coup de grâce

Bien avant la chute de l'astéroïde qui mit fin à leur règne il y a 65 millions d'années, les dinosaures étaient déjà sur le déclin, victimes d'un refroidissement du climat de la planète, selon une étude parue mardi.

La responsabilité de l'objet extra-terrestre dans leur disparition fait consensus au sein de la communauté scientifique, depuis la découverte du gigantesque cratère d'impact, en 1980 au Mexique.

La collision provoqua une telle onde de choc que la Terre fut enveloppée dans un nuage de poussières et de gaz, bouleversant le climat et rayant définitivement de la carte les trois quarts des espèces, dont les dinosaures non-aviaires.

Mais les paléontologues se disputent pour savoir si cette extinction de masse est arrivée brutalement, ou si la météorite n'a fait que porter le coup de grâce à un groupe déjà en difficulté.

"C'est un débat à couteaux tirés", explique à l'AFP le biologiste Fabien Condamine, auteur de l'étude publiée dans Nature Communications.

Car les données ne sont pas assez robustes pour valider une

hypothèse plutôt qu'une autre: "Le registre fossile (les os de dinosaures, NDLR) est incomplet, en mauvais état de conservation, certaines zones géographiques comme les tropiques sont mal représentées, des périodes de temps sont mieux renseignées que d'autres...", développe le chercheur du CNRS à l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier.

Pour corriger ces biais, le chercheur et son équipe franco-anglo-canadienne ont fait appel à une nouvelle méthode de modélisation statistique, dite bayésienne, qui calcule les probabilités des causes à partir d'observation d'éléments connus.

Ils ont sélectionné 1.600 fossiles appartenant à six familles de dinosaures, dont les emblématiques tyrannosaures, tricératops et hadrosaures, popularisés par "Jurassic Park".

Trois familles d'herbivores, trois de carnivores, riches de 247 espèces. A chaque fossile a été attribué un code permettant de tracer les diagnostics successifs posés par les scientifiques, depuis leur découverte.

Grâce à leur modèle, les chercheurs ont pu estimer un âge d'apparition et d'extinction

pour chacune des espèces, sur une période allant de 145 millions d'années, à la fin du Crétacé, à 66 millions d'années, peu avant la catastrophe.

Résultat: "On constate un pic de diversité avant 76 millions d'années, avec un taux élevé de création de nouvelles espèces. Puis, un lent déclin", détaille Fabien Condamine.

Ainsi, sur une période colossale de 10 millions d'années — bien plus longue que le règne du genre Homo —, le nombre d'espèces de dinosaures diminue, passant d'une cinquantaine à moins de vingt il y a 66 millions d'années.

Les chercheurs ont confronté ces statistiques à des données environnementales (climatiques, marines, géologiques...) déjà connues et incontestées.

Les résultats ont montré une corrélation parfaite avec les courbes climatiques: "A mesure que le taux de disparition des espèces augmente, en miroir, les températures chutent", analyse l'expert en macro-évolution.

Ce gros refroidissement, qui a fait perdre 7 à 8 degrés à la Terre, s'amorce "pile poil" en même temps que celui du déclin des dinosaures.